

# SAINT HILAIRE DES LOGES



*Bulletin d'informations municipales* • Janvier **2025**

[www.st-hilaire-des-loges.fr](http://www.st-hilaire-des-loges.fr)



*Photo : JF Boury*

*Directeur de la publication • Mme Marie-Line Perrin • avec la commission communication*

## P. 3 EDITO

## P. 4 MEMO ÉLUS ET SERVICES - TARIFS 2025

## P. 10 VIE MUNICIPALE

- 10 Bâtiments communaux - fin des travaux de l'église – calvaire des Trois Moulins
- 11 Bâtiments communaux - inauguration de la superette rénovée
- 12 Bâtiments communaux - point sur le projet de bar-restaurant
- 13 Lotissement des Prés-Saint-Martin - Réfection des courts de tennis
- 14 Effacement des réseaux - sécurité routière
- 15 Eclairage public - entretien des abords des voies communales
- 16 Soutien aux écoles de la commune
- 17 Gestion du restaurant scolaire - inscription scolaire
- 18 Police intercommunale - sécurité incendie – informations administratives
- 19 Recensement des jeunes et de la population
- 20 Repair'café - Personnes vulnérables
- 21 Santé - commerces
- 22 Ressources humaines - Organigramme des services municipaux
- 23 Ressources humaines - les services techniques
- 24 Fiscalité locale - amélioration de l'accessibilité du cimetière – affichage libre – plantation de haies
- 25 Cimetière
- 26 Espace public - civisme
- 27 Subventions et participations accordées par le conseil municipal

## P. 28 VIE INTERCOMMUNALE - CCVSA

- 28 SYCODEM – gestion des déchets
- 30 SmVSA – Syndicat mixte Vendée-Sèvre-Autizes

## P. 31 BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

- 31 La bibliothèque James Sacré
- 32 Retour vers le passé : les écoles
- 33 Archives communales

## P. 34 VIE SCOLAIRE, ENFANCE, JEUNESSE

- 34 Relais Petite Enfance (RPE) itinérant,
- 35 Liste des assistantes maternelles
- 36 Micro-crèche « Les Pitchounes »
- 37 Groupe scolaire Jacques Charpentreau
- 38 École Saint-Louis
- 39 Restaurant scolaire et garderie
- 40 Collège Frédéric & Irène Joliot-Curie

## P. 41 SOINS, SERVICES ET SOLIDARITÉ

- 41 Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
- 42 L'EHPAD - Résidence La Moulinotte
- 43 Le Centre de soins infirmiers (ASSAD)
- 44 L'ADMR
- 45 L'ADAMAD
- 46 Le Nid des Aidants – Favec (association dép. des conjoints survivants et parents d'orphelins)
- 47 Association Valentin Haüy
- 48 Les Sapeurs-Pompiers
- 50 Le Centre Socioculturel « Le Kiosque »
- 51 Mission locale Sud-Vendée - multiservice Sud Vendée

## P. 52 ÉTAT-CIVIL 2024

## P. 53 HÉBERGEMENTS

## P. 54 ANNUAIRE DES ENTREPRISES HILAIROISES

## P. 57 CALENDRIER 2025 DES FÊTES ET MANIFESTATIONS

## P. 58 JEU

## P. 59 INFOS ET VŒUX DU MAIRE

## MOT DU MAIRE

Chères Hilairoises, chers Hilairois,

En ce début d'année, c'est avec grand plaisir que nous vous adressons le traditionnel bulletin municipal de St-Hilaire-des-Loges.

A la lecture de ces pages, vous pourrez découvrir (ou redécouvrir) les principales actions et projets mis en œuvre par l'équipe municipale.

N'hésitez pas également à consulter nos autres vecteurs de communication, mis à jour en temps réel. Il s'agit principalement du site Internet ([www.st-hilaire-des-loges.fr](http://www.st-hilaire-des-loges.fr)) et de la page Facebook de la mairie.

Parmi les projets les plus significatifs de 2024, nous pouvons retenir l'achèvement des **travaux de l'église** dont la façade occidentale a retrouvé une esthétique remarquable. Ces travaux en appelleront d'autres à plus ou moins long terme afin de préserver cet édifice.

Comme chaque année, la **voirie** a représenté une part considérable de notre investissement que ce soit pour son entretien courant, les travaux de resurfacement ou encore les effacements de réseaux programmés en partenariat avec le SyDEV.

La mairie est en contact régulier avec le SyDEV et ENEDIS pour améliorer la sécurité des réseaux car nous subissons encore trop souvent des coupures d'électricité à chaque événement tempétueux.

Dans le domaine de l'activité économique, les derniers mois ont été riches avec la réception des travaux d'**agrandissement de la supérette** communale. Nous pouvons nous féliciter de la réussite de ce projet qui permet la sauvegarde d'un commerce si essentiel à la vie locale.

L'équipe municipale travaille maintenant à l'aboutissement du projet de **création d'un bar-restaurant** dans l'ancienne propriété SARRAZIN. Ce projet a pris quelques mois de retard afin de répondre aux exigences de l'ABF (Architecte des Bâtiments de France). Ce laps de temps supplémentaire aura au moins permis de mobiliser de nouveaux financements.

En matière de finances locales, l'année 2025 s'annonce compliquée alors qu'il sera probablement demandé aux collectivités locales de participer à **l'effort national de rétablissement des comptes publics**.

Forte d'une gestion saine et prudente, la mairie de

St-Hilaire-des-Loges saura faire face aux scénarios qui se dessineront dans les prochains mois et prochaines semaines.

Pour 2025, l'effort principal va porter sur le volet « habitat » avec la mise en vente des parcelles du **lotissement communal des Prés-St-Martin**.

Plusieurs réservations ont déjà été enregistrées en mairie, notamment pour le programme de location - accession à la propriété, proposé par Vendée Habitat.

Nous invitons toutes les personnes potentiellement intéressées par l'acquisition d'un terrain à se faire connaître en mairie.

Avec la réalisation de cette extension du lotissement, nous pouvons espérer une **augmentation (raisonnable) de la population** hilairoise avec un impact direct sur la sauvegarde et le développement de nos écoles et commerces.

Le **recensement de la population** aura lieu du 16 janvier au 15 février 2025. C'est la mairie qui est chargée de son organisation sous l'égide de l'INSEE. Ainsi, 4 agents recenseurs ont été spécialement recrutés pour vous aider à compléter votre questionnaire. Je vous remercie de leur réserver le meilleur accueil possible.

\*\*\*

En conclusion, je vous invite toutes et tous à la traditionnelle cérémonie des vœux du Maire à la population qui aura lieu le vendredi 24 janvier prochain à 19h30 sous les Halles.

À toutes et à tous, je vous souhaite une très belle année 2025, la santé, avec beaucoup de bonheur et de joie !

Prenez soin de vous.

Le Maire,  
Marie-Line  
PERRIN





## CONTACT ÉLUS

Marie-Line PERRIN	Maire	06 18 54 26 62
David CARTRON	1er adjoint - Finances, Voirie, Urbanisme, Sécurité	06 12 28 25 40
Marie-Christine LUCAS	2e adjointe - Scolaire, Culture, Cimetière	07 84 91 72 81
Patrick RENAUDEAU	3e adjoint - Jeunesse et sports, Patrimoine, Archives	06 26 42 44 17
Jany CHARRIER	4e adjointe - Vice-présidente CCAS - Santé, social	06 45 88 31 14
Jean-René LUCET	5e adjoint - Services techniques Voirie	06 07 23 89 59
Jean-Philippe GAUDUCHON	Conseiller délégué aux Associations	06 81 70 04 18
Christophe ROBERGEAU	Conseiller délégué aux Bâtiments	06 71 04 41 69
Lise MORFIN	Conseillère déléguée à la Communication	06 71 15 01 44
Pierre HENRIET	Député de la circonscription	02 51 87 27 94
Stéphane GUILLON et Leslie GAILLARD	Conseillers départementaux du canton de Fontenay-le-Comte	02 51 34 48 48

## RENDEZ-VOUS AVEC LES ÉLUS

**Madame le Maire et les Adjointes vous reçoivent à la mairie sur rendez-vous.** N'hésitez pas à contacter le secrétariat de la mairie au 02 51 52 10 23.

## LES SERVICES

### ► *Le secrétariat de la mairie et le CCAS*

<b>Mairie de Saint-Hilaire-des-Loges</b> Rue Charles Fradin - BP n°5 85240 Saint-Hilaire-des-Loges	Horaires d'ouverture : <b>lundi, mardi, jeudi, vendredi</b> : 9h à 12h30 et 13h30 à 17h <b>mercredi</b> : 9h à 12h30 - <b>1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> samedi du mois</b> : 9h à 12h
--	---

<b>Secrétaire général :</b>	Hugo BAILLY	<b>Tél accueil :</b> 02 51 52 10 23
<b>Service comptabilité :</b>	Corinne JAUZELON	<b>E-mail :</b> <a href="mailto:contact@st-hilaire-des-loges.fr">contact@st-hilaire-</a>
<b>Service urbanisme :</b>	Coralie THEVENOT-LYPHOUT	<a href="mailto:contact@st-hilaire-des-loges.fr">des-loges.fr</a>
<b>Accueil état-civil :</b>	Karine FORGEARD	<b>Site web :</b> <a href="https://www.st-hilaire-des-loges.fr">https://www.st-</a>
<b>Cartes d'identité, Passeports, CCAS :</b>	Anaïs MERIGUET	<a href="https://www.st-hilaire-des-loges.fr">hilaire-des-loges.fr</a>

### ► *L'agence postale communale*

Place des Halles 85240 Saint-Hilaire-des-Loges Tél : <b>02 51 51 20 99</b>	Horaires d'ouverture : <b>lundi, mardi, jeudi, vendredi</b> : 9h30 à 12h30 et 15h30 à 17h30 <b>Mercredi et samedi</b> : 9h30 à 12h
Levée du courrier à 15h45 du lundi au vendredi, et à 12h le samedi	



## ► La communauté de communes Vendée-Sèvre-Autize (CCVSA)

25, rue de la Gare  
85420 Oulmes  
Tél : **02 51 50 48 80**

## ► La gendarmerie

74, rue Antoine Cardin  
85240 Saint-Hilaire-des-Loges  
Tél : **02 51 52 10 05**

Permanences :  
**lundi, mercredi et vendredi** : 8h à 12h et 14h à 18h  
**jours fériés en semaine** : 9h à 12h et 15h à 18h  
**dimanche** : permanence téléphonique uniquement

Accueil de la Brigade de Maillezais : le mardi, jeudi et samedi : de 8h à 12h et de 14h à 18h

## ► L'assistante sociale

Centre Médico-Social – DSF  
33, rue Rabelais  
85200 Fontenay-le-Comte

Reçoit en mairie, les mardis  
**Uniquement sur rendez-vous**  
Contact : **02 51 53 67 00**

## ► Le syndicat de collecte des déchets ménagers – Sycodem Sud-Vendée

Allée verte  
Pôle environnement du Seillot  
85200 Fontenay-le-Comte  
Tél : **02 51 50 75 35**

Gestionnaire de la déchèterie : ZA du Fief aux Moines (Route de Coulonges-sur-l'Autize) 85240 Saint-Hilaire-des-Loges  
Retrouvez les horaires d'ouverture des déchèteries en contactant le SYCODEM par téléphone ou sur [www.sycodem.fr](http://www.sycodem.fr)

## ► La déchetterie-recyclerie

ZA fief aux moines  
85240 Saint-Hilaire-des-Loges

**Le lundi** : Fermée  
**Le mardi, jeudi et samedi** : 9h30 à 12h15  
**Le mercredi et vendredi** : 14h15 à 17h15

## ► Le Syndicat mixte Vendée-Sèvre-Autizes

11, allée de l'innovation  
85200 Fontenay-le-Comte  
Tél : **02 51 50 01 31**

## ► La mission locale du Sud-Vendée

47, rue Tiraqueau  
85200 Fontenay-le-Comte  
Tél : **02 51 51 17 57**

Permanences en mairie  
**1er et 3ème jeudis du mois**

## ► Le conciliateur de justice

Aucun conciliateur n'a été nommé par le juge au moment de l'édition de ce bulletin.

## ► Le centre de secours (sapeurs-pompiers)

ZA Le Désert  
85240 Xanton-Chassenon  
Tél : **18**

## ► Le centre du service national

200, avenue René Gasnier  
BP 14105 - 49041 Angers Cedex  
Infos Journée Défense et Citoyenneté  
Tél : **02 44 01 20 50**

## ► L'assistance impôts service

Ce service répond à vos questions d'ordre général sur les impôts en préservant votre anonymat

**Du lundi au vendredi** : 8h à 22h  
**Le samedi** : 9h à 19h  
Tél : **0 810 467 687**

## LES SERVICES DE SANTÉ

<b>Médecin</b> : Dr. Célia VANTARA - 3, rue de la Belle Etoile	02 52 32 10 71
<b>Kinésithérapeute</b> : M. et Mme LETTIER, Mme BOUE-BERNARD - 12, rue de la Belle Etoile	02 51 52 13 78
<b>Pharmacie des Halles</b> : Mme LE JOUBIOUX - 33, rue Léon Bienvenu	02 51 52 10 22
<b>Centre de Soins Infirmiers</b> : 16, rue Léon Bienvenu	02 51 52 10 96
<b>Service de soins à domicile pour personnes âgées AMAD Sud-Vendée</b> : 43, Rue de Chamiraud, <b>Fontenay-le-Comte</b>	02 51 51 14 01
<b>Ambulances THOMAS</b> : 2 bis, ruelle de la Poste	02 51 52 13 88
<b>EHPAD La Moulinotte</b> : 15, rue du Peu	02 51 52 10 15

## LES SERVICES SCOLAIRES ET PÉRISCOLAIRES

<b>Groupe scolaire Jacques Charpentreau</b> : rue St Narcisse Directrice : Mme Hélène PELLERIN	02 51 52 13 47
<b>Ecole Privée Saint-Louis</b> : 10, rue du Docteur Bon Directrice : Mme Lydie LAUNÉ	02 51 52 12 08
<b>Collège Joliot-Curie</b> : 47, rue Antoine Cardin Principal : M. Ludovic LELEU	02 51 52 16 73
<b>Bibliothèque municipale</b> : Place du Champ de Foire Responsable : Mme Evelyne SORIN	02 51 52 13 82
<b>Restaurant scolaire municipal</b> : rue St Narcisse Responsable et chef-cuisinier : Mme Emilie ROUET	02 51 52 16 56
<b>Relais Petite Enfance (RPE)</b> anciennement « Relais des Assistantes Maternelles » Communauté de communes Vendée-Sèvre-Autise	02 51 50 79 92
<b>Micro-crèche les Pitchounes</b> : 4 rue du Doué Service CCVSA	02 51 50 06 07
<b>Maison Intercommunale de la Petite Enfance (MIPE)</b> 30, rue de l'Aumônerie à Benet Service CCVSA	02 51 50 79 90
<b>Maison Intercommunale des Loisirs</b> 6, rue du Moulin (Parc du Vignaud) à Nieul-sur-l'Autise Service CCVSA	02 51 50 48 76

## LES LOCATIONS

LES HALLES	commune	hors commune
1 journée hors week-end	120 €	200 €
↳ supplément forfait chauffage		110 €
Week-end (Samedi et dimanche)	180 €	250 €
↳ supplément forfait chauffage		150 €
<b>Caution</b>		300 €
<b>Location vin d'honneur ou sépulture</b>	50 €	100 €
<b>Forfait ménage</b>		35 € / heure
<b>Exposition, vente au déballage ...</b>		
½ journée	75 €	150 €
1 journée	120 €	200 €
2 journées	180 €	250 €

LE PRÉAU	commune	hors commune
1 journée hors week-end	60 €	100 €
↳ supplément forfait chauffage		50 €
Week-end (Samedi et dimanche)	90 €	125 €
↳ supplément forfait chauffage		50 €
<b>Caution</b>		150 €
<i>Cet espace ne sera disponible à la location qu'après sa mise aux normes</i>		

*Le paiement se fait obligatoirement lors de la remise des clés aux horaires d'ouverture de la mairie. L'état des lieux d'entrée se fait le vendredi et le lundi lors de la restitution des clés (pour les locations du week-end).*

***Après l'utilisation d'une des salles, le matériel est rangé et le ménage effectué correctement. Dans le cas contraire, le forfait ménage vous sera demandé.***



Les Halles



Le Préau (à côté de la bibliothèque)



# TARIFS 2025 DES SERVICES

## LES LOCATIONS

<b>Supplément vidéoprojecteur (forfait) :</b>	20 € pour les particuliers	40 € pour les entreprises
---	----------------------------	---------------------------

VAISSELLE	Tarif commune	Tarif hors commune
Forfait par couvert complet (avec verres)	1 €	2 €
Forfait pour les verres seuls	10 € les 50	20 € les 50
Forfait pour les tasses seules	15 € les 50	35 € les 50
Assiettes en plastique réutilisables	Gratuit avec caution de 1 €/assiette Associations hilairoises uniquement	

*Tout verre ou tout couvert cassé devra être remboursé selon tarif en vigueur*

TABLES ET CHAISES	Tarif commune	Tarif hors commune
1 table plastique pliante*		5,00 €
1 lot de 8 chaises		8,00 €

*\* Cautions 85 € (1 à 5 tables), 170 € (6 à 10 tables) et 255€ (plus de 10 tables)*

Les tables des Halles ne peuvent être sorties du bâtiment qu'à titre exceptionnel et pour être utilisées dans un espace communal ou intercommunal couvert et fermé

ACCÈS AUX SALLES DE RÉUNION ET HALLES POUR ASSOCIATIONS ET ENTREPRISES	Tarif commune	Tarif hors commune
Gratuité pour les <b>assemblées générales</b> des associations communales / réunions CUMA et Association Foncière de Saint-Hilaire-des-Loges	-	-
<b>Tarif à la réunion</b> pour les associations (hors AG) pour toutes les salles y compris halles	25 €	50 €
<b>Tarif à la réunion</b> pour les entreprises communales) toutes salles + halles	50 €	-
<b>Forfait annuel*</b> pour toutes les salles y compris halles (sauf 31/12) avec vaisselle et vidéoprojecteur (associations uniquement) + tables* et chaises (caution obligatoire)	120 €	-
<b>Forfait annuel*</b> pour les salles de réunion (Bray, Branchereau et Marot) + tables et chaises (caution obligatoire)	65 €	-

*\* Forfait réservé aux seules associations et entreprises communales (usage exclusivement professionnel)*

*Le paiement se fait lors de la réservation aux horaires d'ouverture de la mairie. Possibilité de compléter en cours d'année pour passer à l'un des deux forfaits annuels. Pas de proratisation des tarifs ou de remboursement pour non-utilisation du forfait annuel*

# TARIFS 2025 DES SERVICES

## GRILLES D'EXPOSITION DE LA BIBLIOTHÈQUE

Tarif par grille (1m x 2m)	5 €*
Caution (quelle que soit la quantité de grilles louées)	100 €

\* gratuité pour les associations Hilairoises ainsi que pour la CCVSA

## PHOTOCOPIES

Une photocopie A4 :		Une photocopie A3 :	
Recto Noir & Blanc	0,20 €	Recto Noir & Blanc	0,30 €
Recto-verso Noir & Blanc	0,25 €	Recto-verso Noir & Blanc	0,35 €
Recto Couleur	1,00 €	Recto Couleur	1,50 €
Recto-verso Couleur	1,10 €	Recto-verso Couleur	1,60 €

## RESTAURANT SCOLAIRE

Enfant de moins de 7 ans	3,45 €
Enfant de 7 ans et plus	4,17 €
Tarif majoré (repas occasionnel des enfants non-inscrits au trimestre)	5,12 €
Autres adultes extérieurs aux services municipaux	7,93 €
Stagiaires du restaurant scolaire	0,00 €
Stagiaires du CNFPT bénéficiant d'une prise en charge CNFPT	14,00 €

## GARDERIE

Forfait à la journée	2,38 €
----------------------	--------

## TRANSPORT SCOLAIRE

Informations sur le site [www.aleop.paysdelaloire.fr](http://www.aleop.paysdelaloire.fr)

## CIMETIÈRE COMMUNAL

	Pour une durée de 15 ans	Pour une durée de 30 ans
Tarif des concessions	80 €	150 €
Tarif des cavurnes (tombe individuelles) de l'espace cinéraire	100 €	160 €
Tarif des cases du columbarium	350 €	700 €
Utilisation du caveau provisoire	Du 1er au 15e jour gratuit	Du 16e au 90e jour 10€/jour

## BÂTIMENTS COMMUNAUX

### Fin des travaux de l'église

Ces travaux, débutés en avril 2023, viennent de s'achever un peu plus tardivement que prévu car il a fallu mettre en œuvre les mesures nécessaires à la protection du Martinet Noir (espèce protégée).

Les entreprises sélectionnées pour ce chantier (BILLON, GRELLIER, LESURTEL et LA VITRAILLERIE) ont réalisé un travail remarquable qui s'est traduit par la réhabilitation de la façade occidentale et du grand portail.

L'accès au clocher a quant à lui été sécurisé avec la pose d'un claustra en bois sur la coursive visible de la place de

l'église et plusieurs vitraux ont été restaurés.

Cette phase de travaux achevée, il sera nécessaire à moyen terme de réfléchir au lancement d'une nouvelle phase qui permettrait la restauration extérieure de la nef puis la consolidation du chœur.

D'ici là et afin de préserver le bâtiment, l'équipe municipale a engagé d'importants travaux d'entretien des toitures avec un traitement par drone de la partie en ardoises, un nettoyage des gouttières, une remise en place des tuiles et un enlèvement de la végétation incrustée entre les pierres du clocher.



*Façade occidentale avant et après travaux / accès au clocher.*



### Calvaire des Trois Moulins

Ce calvaire a été nettoyé et réparé par la **Brigade Citoyenne**. Les bénévoles s'organisent pour entretenir le petit patrimoine bâti de notre commune. Un grand merci à eux !! Vous pouvez les rejoindre pour leur apporter votre aide et votre savoir-faire.

Contact :

Yannick Grellier – 06 88 09 43 73





## BÂTIMENTS COMMUNAUX

### Inauguration de la supérette rénovée

C'est le samedi 7 septembre dernier qu'ont été inaugurés les locaux rénovés de la supérette communale. Les invités se sont retrouvés place du Champ de Foire autour de Madame le Maire pour couper le traditionnel ruban « bleu-blanc-rouge » avant de visiter le magasin réagencé avec beaucoup de talent par Aurélie FALOURD, la gérante qui a repris ce commerce il y a maintenant 10 ans.

Ce moment de convivialité et d'échanges a permis de constater la réussite de ce programme communal en faveur du développement économique de St-Hilaire-des-Loges.

Débuté en octobre 2023, les travaux se sont achevés comme prévu en avril 2024 avec la création d'une réserve digne de ce nom et un agrandissement permettant d'étoffer l'offre de produits et services.

Ces travaux ont représenté un investissement de 335 000 € HT et ont bénéficié de subventions à hauteur de 60 % grâce à l'Etat, au Département et à la Région.



*Michel BOSSARD, Leslie GAILLARD, Philippe BARRÉ, Marie-Line PERRIN, Pierre HENRIET, Aurélie FALLOURD*



## BÂTIMENTS COMMUNAUX

### Point sur le projet de bar-restaurant

Ce projet suit son cours avec la validation des dernières esquisses modifiées par le maître d'œuvre. La partie extension sera constituée d'une verrière afin de tenir compte des observations de l'Architecte des

Bâtiments de France. Dès que le permis de construire sera accordé, les appels d'offres seront lancés pour un démarrage des travaux espéré au printemps 2025.



Pour ce projet, la commune de St-Hilaire-des-Loges s'est entourée d'instances et de services compétents, présents dans le département de la Vendée (*Chambre de Commerce et d'Industrie et Vendée Expansion*). Cette synergie entre acteurs locaux a été mise à l'honneur à l'occasion du Forum de l'ingénierie

organisé à la Maison des Communes de la Roche-sur-Yon le 18 octobre dernier. Sous l'égide de Monsieur le Sous-Préfet de Fontenay-le-Comte, Madame le Maire a ainsi présenté ce projet à l'ensemble des élus locaux présents.



Forum de l'ingénierie

## MISE EN VENTE DES PREMIÈRES PARCELLES DU LOTISSEMENT DES PRÉS-SAINT-MARTIN (EXTENSION)

La 1<sup>ère</sup> phase des travaux de viabilisation du lotissement vient de s'achever ce qui va permettre la commercialisation de l'ensemble des parcelles.

Ce sont au total 28 terrains d'une superficie allant de 300 à 630 m<sup>2</sup> qui sont mis en vente au prix de 49 € /m<sup>2</sup>. Afin que ce projet conserve toute son attractivité dans un contexte inflationniste qui a impacté les coûts de viabilisation, la municipalité a fait le choix de prendre à sa charge une partie de ces coûts. Sans cela, le prix de vente aurait avoisiné les 58 € TTC.

**49€**  
TTC/m<sup>2</sup>

# LOTISSEMENT

St-Hilaire-des-Loges  
PLAISIR D'Y VIVRE

## DES PRÉS ST-MARTIN

MAIRIE DE ST-HILAIRE-DES-LOGES  
02 51 52 10 23  
contact@st-hilaire-des-loges.fr

À PARTIR DE **14 847 € TTC**

TERRAINS À VENDRE

ROUTE DÉCHÈTÈRIE

DE 303 À 630 M<sup>2</sup>

LOTISSEMENT EXISTANT

### Réfection des courts de tennis

La commune de St-Hilaire-des-Loges est une des rares communes du territoire à disposer d'un court couvert (salle omnisports) et de courts extérieurs.

Ces derniers ont bénéficié d'une cure de jouvence salubre à l'été 2024 qui a consisté en un nettoyage-démoussage du sol, un remplacement des grillages et une remise à niveau de l'éclairage pour un investissement de près de 28 000 € TTC.

Afin de simplifier et de moderniser leur mode de gestion, il a été fait appel à la société 7SMASH qui a installé un système d'ouverture électronique des deux courts. Chacun peut désormais réserver en

ligne ([www.7smash.fr](http://www.7smash.fr)) un créneau pour venir jouer à son sport favori moyennant le paiement d'une participation de 6 € / heure.

Cette gestion a été confiée par convention au « Tennis Club Vendée-Sèvre-Autise ».





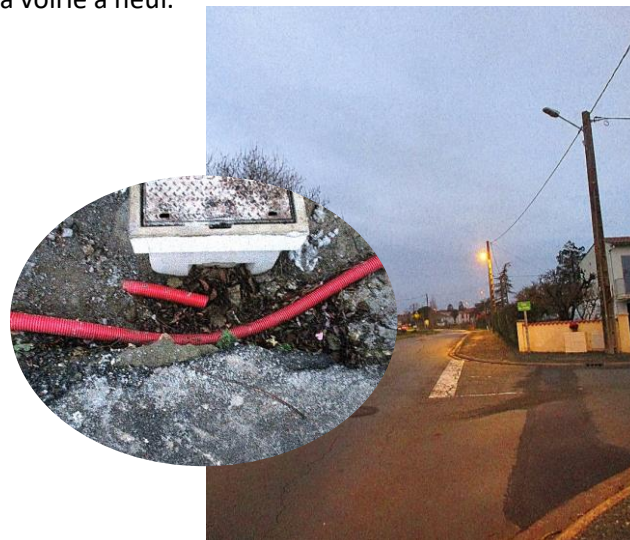
## TRAVAUX D'EFFACEMENT DES RÉSEAUX

Depuis plusieurs semaines, le SyDEV (*Syndicat Départemental d'Énergie et d'équipement de la Vendée*) est présent sur le territoire communal afin d'y réaliser d'importants travaux d'enfouissement des réseaux.

Il s'agit à la fois de sécuriser le réseau électrique basse-tension, de moderniser le réseau d'éclairage public tout en améliorant l'esthétique des rues avec la disparition des fils et autres poteaux.

Ces derniers mois, ce sont le lotissement du Chail, la rue St-Etienne-des-Loges et la rue de Preneau qui ont bénéficié de ce programme largement subventionné par le SyDEV (*100 % pour le réseau basse tension, 50 % pour les infrastructures de communications électroniques et l'éclairage public*). Le reste à charge pour la commune n'est cependant pas négligeable et a représenté une somme de 184 000 € sur l'exercice 2024.

Une fois ces travaux terminés, la commune (en partenariat avec le Département pour les routes départementales) engage des travaux de réfection des chaussées et de leurs bordures afin de remettre la voirie à neuf.



## UN IMPORTANT EFFORT EN FAVEUR DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

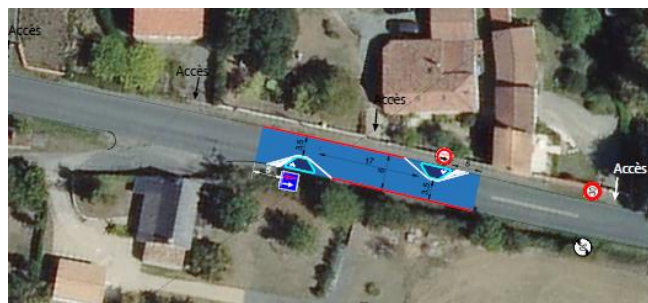
Les élus du Conseil Municipal sont allés à la rencontre des administrés par l'intermédiaire de réunions de villages organisées tout au long des années 2023 et 2024. Une problématique a été systématiquement abordée par les participants : la sécurité routière et la vitesse bien souvent excessive des véhicules.

Fort de ce constat, l'équipe municipale a décidé d'agir par différents moyens comme le recours à la Police Intercommunale pour des contrôles inopinés mais également par la pose de dispositifs provisoires.

Il s'est agi, en partenariat avec l'Agence Routière Départementale, d'installer pendant plusieurs semaines des chicanes mobiles provisoires également appelées écluses. Une fois leur efficacité testée, elles pourront être pérennisées.

Le village d'Arty a été le premier à en bénéficier avant que ce ne soit au tour du village de Beauregard.

La rue St-Etienne-des-Loges bénéficiera à son tour de cette expérimentation courant 2025 avec un plus : l'installation d'un feu de récompense comme annoncé dans le flash de juin 2024. Équipé d'un détecteur, il passera automatiquement au vert pour récompenser les véhicules qui respecteront les 50km/h réglementaires.



## GESTION RAISONNÉE DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC – DES RÉSULTATS CONCLUANTS

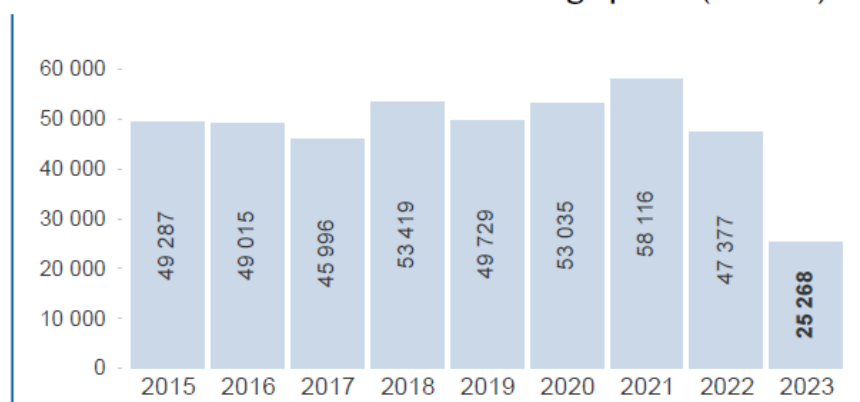
Dans un contexte inflationniste inquiétant avec une faible visibilité sur l'évolution de la facture d'électricité, la Municipalité avait fait le choix en 2022 de réduire l'éclairage public. Depuis, la règle est une extinction des candélabres dès 21h00, mis à part le secteur de la place du Champ de Foire.

Les résultats viennent de nous être communiqués et ceux-ci sont plus que concluants puisque la

consommation totale annuelle pour l'éclairage public a **diminué de 46,7 %** entre 2022 et 2023.

Nos efforts respectifs et votre compréhension auront été payants ! Ainsi, la **dépense énergétique par Hilairois est de 5,10 € TTC**, bien inférieure à la consommation départementale qui est de 9,99 € TTC par habitant.

### Consommation totale annuelle d'éclairage public (en kWh)



Evolution entre 2015 et 2023 :  
(sous réserve de données connues sur cette période)

**-48,7 %**

Evolution entre 2022 et 2023 :

**-46,7 %**

## ENTRETIEN DES ABORDS DES VOIES COMMUNALES - RÉFLEXION EN COURS

La commune de St-Hilaire-des-Loges se caractérise par un très important linéaire de voirie (près de 65 km) qui nécessite un entretien régulier afin d'éviter tout encombrement des voies de circulation et tout problème de visibilité et donc de sécurité.

En temps normal, le broyage des accotements est réalisé par les services municipaux pour le compte de la Communauté de Communes (CCVSA) alors que l'élagage incombe directement aux services de la CCVSA.

Cette année, l'élagage n'a été réalisé qu'une seule fois, au mois de février ce qui n'est pas satisfaisant. Afin de remédier à cette situation, la Municipalité a décidé de reprendre la main sur cette prestation en demandant à l'entreprise Jacky Services de réaliser un passage complet avant la fin de l'année. Cette décision représente un coût de 9 984 €.

Pour les années à venir, la CCVSA ne souhaite plus assurer cette prestation mais elle verserait en contrepartie une somme à chaque commune pour les aider à la financer. Cette somme proviendrait du Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC).

Si cette réflexion aboutit, la commune devra s'interroger sur l'opportunité d'acquérir le matériel nécessaire (lamier).



## LA MUNICIPALITÉ AU SOUTIEN DES ÉCOLES DE LA COMMUNE

Grace à la mobilisation de l'ensemble des acteurs locaux (*mairie, équipe éducative, parents d'élèves*), l'Inspection Académique a finalement **maintenu la 5<sup>ème</sup> classe**, ouverte en septembre 2023, au groupe scolaire Jacques CHARPENTREAU.

Ce sont ainsi un peu plus de 100 élèves qui sont accueillis dans des classes aux effectifs corrects et avec des groupes de niveau cohérents.

La Municipalité apporte un important soutien à l'équipe éducative par la **mise à disposition de deux ATSEM** (*Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles*) à temps complet. Ces agents, recrutés et rémunérés par la mairie, interviennent dans les classes de la maternelle. Leur rôle est d'assister l'enseignante dans les tâches quotidiennes liées à l'accueil, la surveillance et l'animation des enfants. Il s'agit de Sylvie POUPONNOT et de Karine CHARPENTIER.

\*\*\*

En complément à cette mise à disposition, le Conseil Municipal **vote chaque année un budget** qui permet la prise en charge par la mairie de dépenses pédagogiques (*matériel et manuels scolaires, livres de prix, transport pour les sorties*

*pédagogiques...*) et offre ainsi un confort matériel non négligeable pour chaque élève. Pour 2025, ce sont ainsi 11 440 € qui seront affectés à ce budget.

\*\*\*

Dans un souci d'équité, le contrat d'association signé avec l'école privée en 2001, permet le versement par la commune d'une **participation annuelle à l'OGEC ST-LOUIS**. Cette participation correspond au coût annuel d'un élève de l'école publique multiplié par le nombre d'élèves scolarisés à l'école St Louis et domiciliés à St-Hilaire-des-Loges.

Ainsi, pour l'année 2024, la participation versée par la commune s'est élevée à **46 717,50 €**.

Les deux écoles bénéficient également d'une enveloppe budgétaire annuelle leur permettant de faire appel à des professionnels dans le domaine artistique. Il s'agit des interventions « Musique et Danse » financées par la mairie à hauteur de 1 615 € pour l'école Jacques CHARPENTREAU et de 885 € pour l'école St Louis.

Malgré la fin du programme d'aide départemental, la Municipalité a fait le choix de maintenir ces interventions pour un coût global de 2 500 € en 2025.





## UN EFFORT IMPORTANT EN FAVEUR DU RESTAURANT SCOLAIRE

Afin de stabiliser l'équipe et d'assurer un taux d'encadrement adapté, un poste de contractuel a été pérennisé. Emilie BRAND, en CDD depuis novembre 2021, intègre ainsi définitivement les effectifs municipaux.



Depuis 2 ans, le restaurant scolaire subit frontalement les conséquences de l'inflation. Deux catégories de dépenses sont particulièrement impactées : l'énergie et l'alimentation.

Pour ce qui concerne la maîtrise des dépenses énergétiques, l'ensemble des baies vitrées et ouvertures de la grande salle de restauration vont être remplacées en février 2025 pour un investissement global de 32 815 € TTC. La facture d'électricité devrait sensiblement diminuer.

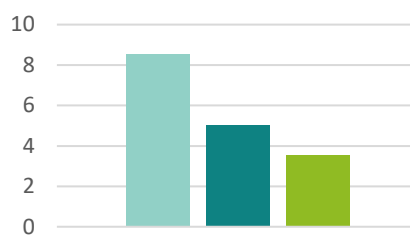
Concernant l'alimentation, il s'agit d'un choix de la municipalité de maintenir des repas de qualité malgré

l'augmentation des prix et ce, dans le respect des règles en vigueur (*part de produit bio, achat de produits locaux, lutte contre le gaspillage alimentaire...*).

Cette situation particulière a occasionné une révision du prix de vente des repas qui, après avoir subi une hausse de 8 % en 2024, va augmenter de 5 % en 2025.

Au final, le bon fonctionnement de ce service nécessite un effort budgétaire de l'ordre de 106 000 € (année civile 2023). Cet effort permet de ne pas répercuter l'intégralité du coût d'un repas sur l'utilisateur.

Ainsi, pour un repas dont le coût de production est évalué à 8,55 €, sachez que la commune en prend près de 60 % à sa charge ce qui permet aux familles de n'en supporter que 40 %.



■ Coût de production d'un repas  
 ■ Part prise en charge par la mairie  
 ■ Part facturée aux familles

Cette orientation voulue par la municipalité semble être appréciée du plus grand nombre comme en atteste la fréquentation élevée du restaurant scolaire par les enfants (*plus de 90 % des élèves scolarisés dans les deux écoles primaires y déjeunent régulièrement*).

## INSCRIPTIONS SCOLAIRES

En septembre prochain, les enfants nés en 2022 feront leur entrée à l'école maternelle. Les inscriptions peuvent se faire dès maintenant, en deux étapes :

- Contactez tout d'abord la mairie au 02 51 52 10 23 ou par e-mail : [contact@st-hilaire-des-loges.fr](mailto:contact@st-hilaire-des-loges.fr). Un dossier d'inscription vous sera transmis. Vous pouvez également le télécharger sur le site internet de la commune.

- Prenez ensuite rendez-vous avec l'école : Groupe Scolaire Jacques Charpentreau - Mme Pellerin (directrice) - 02.51.52.13.47 - [ce.0850528m@ac-nantes.fr](mailto:ce.0850528m@ac-nantes.fr)

Les pièces administratives qui pourront vous être demandées :

- Le livret de famille
- Le carnet de santé
- Le certificat de radiation si l'enfant était déjà scolarisé





## LUTTE CONTRE LES CAMBRIOLAGES – OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Dans le cadre de ses missions de surveillance, la Police Intercommunale propose « l'opération tranquillité vacances ». Tout habitant de St Hilaire des Loges qui s'absente de son domicile pendant quelques jours pour cause de congés peut s'inscrire dans cette démarche en remplissant un imprimé disponible en mairie.

Une fois votre demande enregistrée, la Police Intercommunale intègre votre propriété dans son tour de ronde et passe régulièrement pour vérifier qu'il n'y a rien d'anormal (cambriolage, intrusion, incidents divers...). A l'issue de chaque ronde, un SMS vous est systématiquement envoyé.

Cette démarche est gratuite pour le demandeur car prise en charge par la mairie.



## SÉCURITÉ INCENDIE – UNE RÉSERVE INCENDIE BIENTÔT CRÉÉE À SERZAIS

La municipalité poursuit son programme de renforcement de la défense incendie sur son territoire. Après les réserves souples implantées dans les villages d'Arty et de Cougou en 2022, c'est le village de Serzais qui sera équipé dans les prochaines semaines.

Par ces investissements, il s'agit de pallier l'absence de poteaux incendie ou de compenser le débit parfois trop faible de ceux-ci.

Une démarche a également été engagée auprès de VENDEE EAU et du SDIS pour la réalisation d'un état des lieux complet de la défense incendie sur le territoire communal.



## INFORMATIONS ADMINISTRATIVES DIVERSES

### Listes électorales

Il est important pour tous les nouveaux habitants de St-Hilaire-des-Loges, de s'inscrire sur les listes électorales, ainsi qu'auprès du SYCODEM (gestion des déchetteries et ordures ménagères) et autres administrations en lien avec la mairie. Pour tous renseignements : accueil de la mairie – 02 51 52 10 23



### Passeports et cartes d'identités

Vous disposez de ce service à la mairie. Il vous suffit de remplir votre pré-demande sur le site de l'ANTS et prendre rendez-vous en ligne



## RECENSEMENT DES JEUNES

Tous les jeunes, de nationalité française, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent leur 16ième anniversaire. De plus en plus d'administrés, mentionnant ne pas en être informés, régularisent leur situation par un recensement tardif, les pénalisant ensuite dans certaines démarches administratives (inscription permis de conduire, examen et concours). C'est pourquoi les mairies sont invitées à sensibiliser leurs administrés, le plus largement possible, à la nécessité d'effectuer le recensement dès 16 ans (lettre périodique d'information, bulletin municipal, tableau d'affichage).

Pour votre information, deux tutoriels ont été créés par la direction interministérielle du numérique (DINUM)

1. Faire son recensement citoyen obligatoire
2. Participer à la journée défense et citoyenneté

Lien :

<https://www.numerique.gouv.fr/actualites/simplification-letat-publie-des-tutoriels-pour-accompagner-les-citoyens-dans-leurs-demarches-administratives-essentielles/>

Le centre du service national et de la Jeunesse d'Angers

## RECENSEMENT DE LA POPULATION 2025

A partir du 15 janvier 2025, la commune débutera le recensement de la population Hilairoise.

Réservez le meilleur accueil à nos agents recenseurs :

- **BOUTET Odile**
- **CHEYROUSE Angélique**
- **DRILLAUD Aurore**
- **GRIMAUD Martial**

Vous trouverez également de nombreuses informations sur le site internet dédié à cette enquête [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr).



## DES PROBLEMES DE RACCORDEMENT A LA FIBRE ?



Des problèmes de raccordement à la fibre ? N'hésitez pas à aller visiter le site web de Vendée Numérique, la carte de déploiement et éventuellement le formulaire de contact si vous avez des questions / réclamations :

<https://www.vendeenumerique.fr/contact/formulaire-pour-les-particuliers/>



## REPAIR'CAFE

La saison 2025 des repair'café est ouverte ! Réservez les dates si vous souhaitez venir réparer gratuitement vos objets ou vos vêtements avec nous !

Bonne ambiance garantie et café offert !



Nous recherchons toujours des bricoleurs bénévoles qui seraient intéressés par la démarche, n'hésitez pas à vous faire connaître en nous rendant visite lors d'un repair'café.



## PERSONNES VULNERABLES

Afin de prévenir les conséquences d'évènements climatiques (canicules, grands froids, pandémies, ...) nous vous rappelons qu'un dispositif a été mis en place depuis 2004 pour recenser les personnes fragilisées par l'âge, par un handicap ou par un mode de vie spécifique.

Ce registre des personnes vulnérables permet aux personnes qui s'y sont inscrites volontairement d'être contactées par le CCAS en cas de risque exceptionnel ou de dispositif d'alerte. L'inscription peut être réalisée par l'intéressé(e) mais également par un tiers (représentant légal, parent, ami ...)

Les personnes qui le souhaitent peuvent s'inscrire sur le registre « personnes vulnérables » en contactant le CCAS : ouvert le jeudi de 9h à 12h30 – 02-51-52-28-38 – [ccas@st-hilaire-des-loges.fr](mailto:ccas@st-hilaire-des-loges.fr)

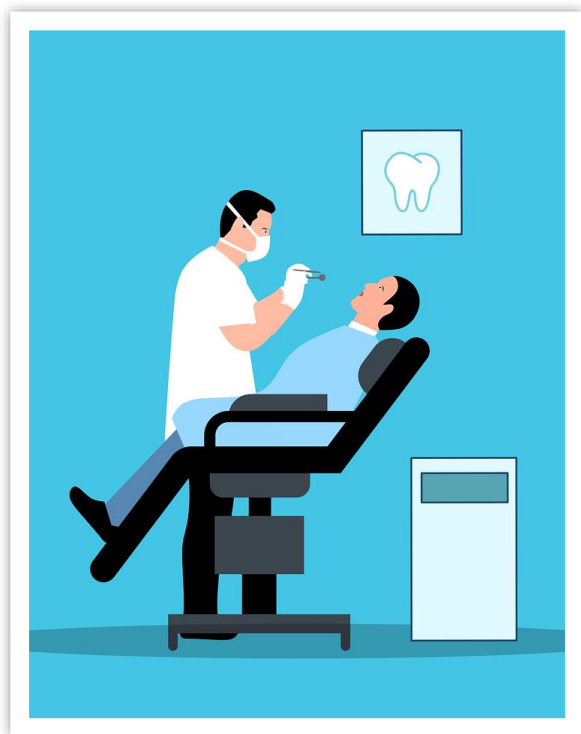




## SANTE



En partenariat avec la Communauté de Communes Vendée-Sèvre-Autise, la commune de St-Hilaire-des-Loges poursuit ses recherches actives dans le but d'accueillir de nouveaux professionnels de santé (médecin généraliste, dentiste...). N'hésitez pas à en parler autour de vous !



### Défibrillateurs.

Nous vous rappelons que 3 défibrillateurs sont installés dans la commune

- Rue Léon bienvenu (à côté du parvis de la mairie)
- Près du restaurant scolaire, rue Saint-Narcisse
- À la salle Omnisports (CCVSA)



Une démonstration est envisagée le 23 mai 10h place du Champ de Foire.

## COMMERCES

### Encourageons nos commerces locaux !

Nous avons la chance d'avoir un ensemble de commerces et de services de proximité très riche sur la commune ! C'est à chaque Hilairois de le faire perdurer.

Ainsi n'hésitez pas à venir les retrouver au marché qui s'est bien étoffé. Il a lieu tous les vendredis matin sur la place du Champ de Foire. Poissonnier, maraicher, fromager, rôtisserie, food-truck de crêpes, bijoux, miel... viennent compléter les nombreux commerces du centre-ville (boulangerie, tabac, bar, coiffeurs, pharmacie, esthéticienne, fleuriste, superette, etc.)

Si vous connaissez d'autres commerçants intéressés pour intégrer ce marché, n'hésitez pas à leur dire de faire une demande à la mairie.

La commune met à la disposition des nouveaux commerçants, une page personnalisable sur le site web de la mairie.

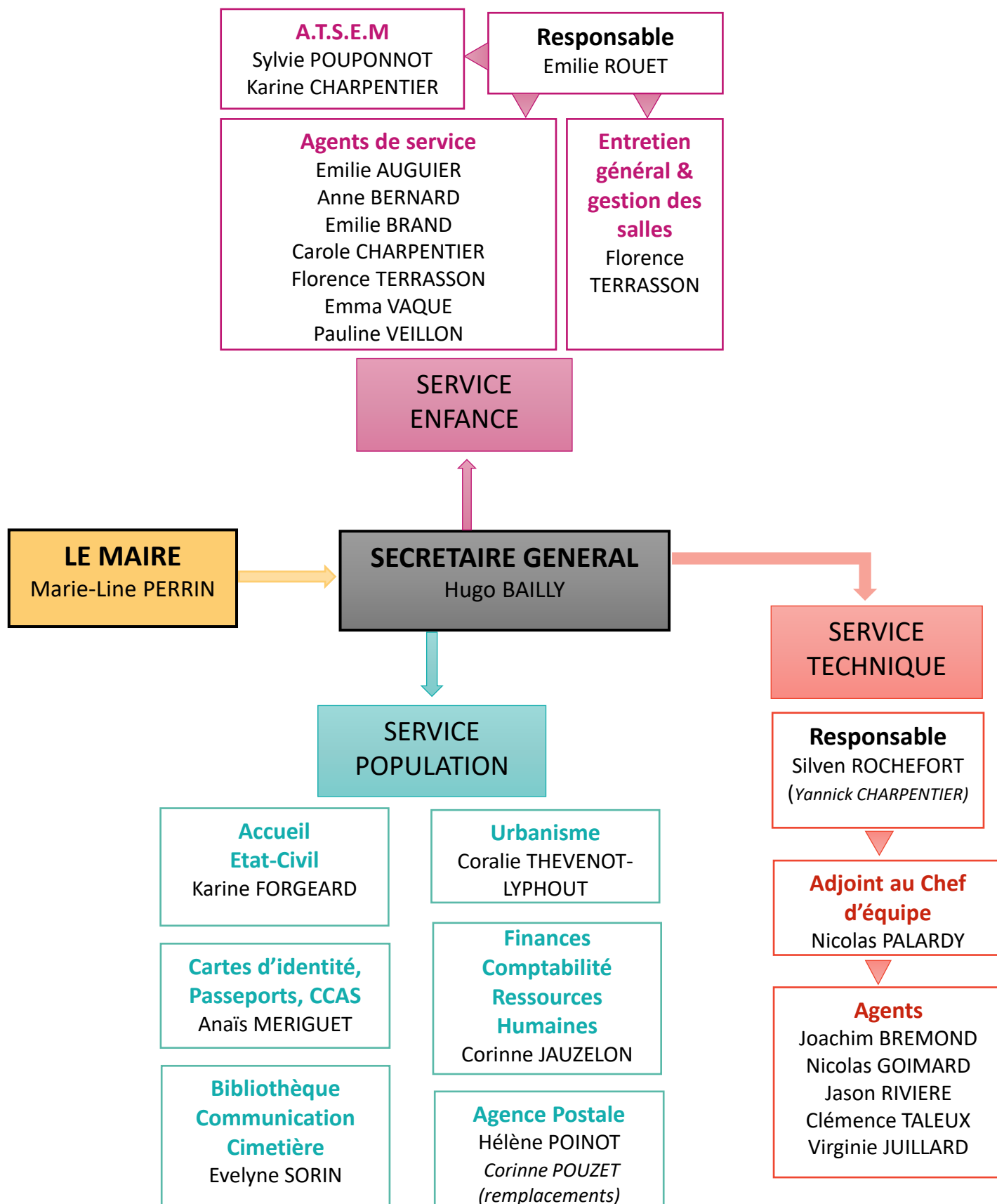


*RDV chaque vendredi matin sur la Place du Champ de Foire pour le marché*

## RESSOURCES HUMAINES - LES SERVICES MUNICIPAUX

### ORGANIGRAMME NOMINATIF DE LA MAIRIE DE SAINT-HILAIRE-DES-LOGES

Mise à jour du 1<sup>er</sup> janvier 2025



## RESSOURCES HUMAINES - LES SERVICES MUNICIPAUX

### Du nouveau au sein des services techniques

Avec les nombreux départs à la retraite de ces dernières années et afin d'anticiper le prochain départ du chef de service, Yannick CHARPENTIER, une restructuration des **services techniques municipaux** a été nécessaire avec l'arrivée de nouveaux visages.

Ainsi, le poste de Virginie JUILLARD qui renforçait l'équipe des espaces verts depuis novembre 2023 a été pérennisé sur les bases d'un 24h00 / semaine. Nicolas GOIMARD est quant à lui passé sur un poste à temps complet. Et c'est Nicolas PALARDY qui a dernièrement rejoint l'équipe technique, le 1<sup>er</sup> septembre 2024. Il fera bénéficier la mairie de ses compétences dans le domaine de la voirie (*conduite d'engins, minipelle, pelle à pneu...*).

Aujourd'hui, ce sont donc 7 agents qui composent les services techniques municipaux pour un équivalent temps-plein (ETP) de 6,69. Ce niveau d'effectif se justifie par la grande superficie de la commune (3 520 hectares), le grand nombre de ses espaces verts à entretenir sans oublier l'important kilométrage de voirie à gérer (*près de 65 km sans compter les chemins de l'association foncière*).



Jason Rivière – Nicolas Palardy – Clémence Taleux – Virginie Julliard – Joachim Brémont – Silven Rochefort – Nicolas Goimard (à genoux)

### Des saisonniers en renfort

En juillet – août 2024, 4 jeunes hilairiens ont été accueillis au sein des services techniques dans le cadre de contrats saisonniers. Il s'agit de Kamila AKHMETALIEVA, de Morgane AUGER, de Sydney POUZET et d'Estevan SACRE.

Par leur motivation et implication au quotidien, ils ont offert un renfort de qualité aux agents techniques en

réalisant des missions aussi variées que l'entretien des espaces verts ou l'entretien du mobilier urbain (peinture des bancs publics par exemple). Cet emploi leur aura également permis de découvrir le métier d'agent technique et qui sait, peut-être que des vocations sont nées de cette expérience...

L'équipe municipale réfléchit déjà à reconduire ce dispositif pour l'été 2025.



## FISCALITÉ LOCALE - DEUX EXONÉRATIONS DE TAXE FONCIÈRE VOTÉES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

Le Code général des impôts évolue régulièrement et offre la possibilité aux mairies d'instituer certaines exonérations.

Ainsi courant 2024, le conseil municipal de St-Hilaire-des-Loges a adopté les exonérations suivantes sur la taxe foncière sur les propriétés bâties :

- exonération de 50 % pour les logements neufs satisfaisant aux critères de performance énergétique et environnementale conditionnant le bénéfice de l'exonération prévue au I bis de l'article 1384 A du code général des impôts,

- exonération totale pendant 5 ans pour les immeubles exploités ou occupés par une entreprise créée ou reprise entre le 1<sup>er</sup> juillet 2024 et le 31 décembre 2029 dans les zones FRR, qui exerce une activité industrielle, commerciale, artisanale, ou professionnelle, et qui emploie moins de 11 salariés.



## CIMETIÈRE COMMUNAL - AMÉLIORATION DE L'ACCESSIBILITÉ



Comme annoncé dans le flash info de juin 2024, une étude est en cours dans l'objectif de resurfer certaines allées du cimetière et ainsi permettre à tous d'y accéder.

Une commission communale étudie actuellement les différentes esquisses proposées par le maître d'œuvre avec la volonté de voir ces travaux aboutir courant 2025.

Le vote du budget fin mars 2025 permettra d'en savoir plus.



## PANNEAU AFFICHAGE LIBRE

La commune a décidé de mettre en place un **panneau d'affichage libre 20 rue Léon Bienvenu**. L'initiative vise à offrir un espace de communication gratuit sans but lucratif, permettant à tous, jeunes et moins jeunes, de s'informer sur la vie locale et de s'exprimer. Le panneau d'affichage libre est un moyen de valoriser les projets portés par les habitants, en leur offrant une visibilité et en favorisant l'esprit de solidarité. Chaque habitant peut ainsi profiter de ce nouvel espace d'expression, dans un cadre respectueux et convivial.



## PLANTATION DE HAIES ET DE BOSQUETS EN ZONE RURALE

L'opération plantation de haies sera reconduite en 2025, offrant la possibilité aux exploitants et aux particuliers de planter des haies ou des bosquets isolés hors zone bâtie. En portant ce projet collectif agricole, la collectivité peut bénéficier d'une aide départementale allant jusqu'à 80% des dépenses engagées, dans le cadre du Plan Vendée Biodiversité et Climat.

Toute personne intéressée peut d'ores et déjà s'inscrire en mairie en communiquant le mètre de son projet de plantation. Celui-ci doit se situer hors zone bâtie, les haies devant se situer en bordure de voie ou entre deux champs et être d'essences locales. La Chambre d'Agriculture étudiera ensuite les projets afin de valider leur compatibilité avec cette opération.



## CIMETIÈRE

### Affichage et informations

Près de chaque entrée du cimetière, deux panneaux d'affichage sont présents pour vous informer. Ils contiennent notamment des extraits du règlement, que vous pouvez consulter en intégralité sur le site de la commune.

**Sur rendez-vous, nous pouvons vous conseiller et vous renseigner sur la réglementation, les emplacements (prise, réservation,...).**

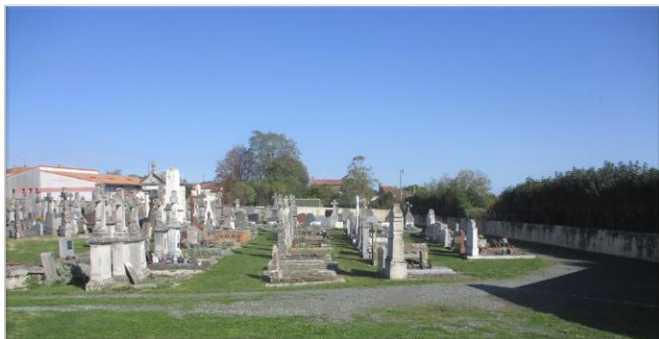
### Entretien du cimetière

Les familles doivent entretenir leurs sépultures ou caverne (propreté, dégradations, peinture, plaques nominatives, ...) (Cf article 13), ainsi que les abords de celles-ci (désherbage manuel et nettoyage). Tous objets, plantes et autres sont **INTERDITS SUR LES POURTOURS DE CHAQUE TOMBE OU CAVURNE**, ainsi que dans les allées. (Cf article 9).

Malheureusement nous constatons de nombreux abus risquant d'occasionner des conflits ou plaintes. Il serait judicieux de retirer les objets et plantes encombrant les passages pour éviter les litiges. Dans le cas contraire, la Mairie se réserve le droit de les supprimer.

### Jardin du souvenir

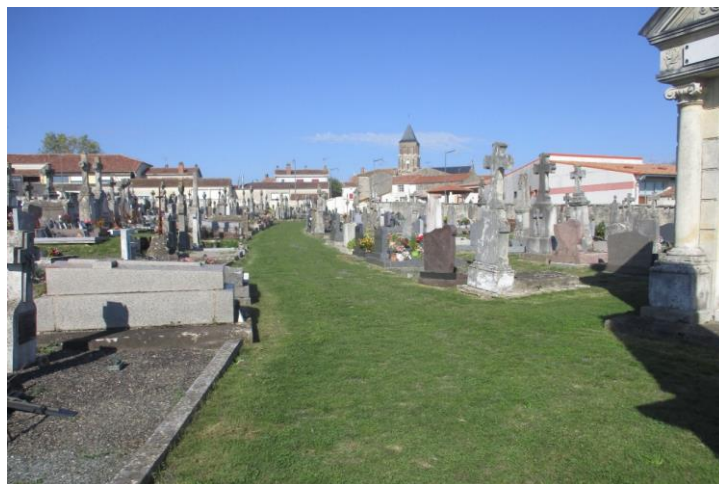
Le jardin du souvenir est un lieu destiné à recevoir les cendres des défunts dans un espace commun et non individualisé. Par conséquent, tous attributs funéraires personnels sont prohibés, excepté les fleurs (jusqu'à fanaison) au moment de la dispersion des cendres.



**Des containers sélectifs** sont à votre disposition dans le cimetière pour les végétaux et les plastiques. Tous autres matériaux sont déposés par vos soins, à la déchetterie.

**Tous les travaux sur les emplacements** doivent être déclarés au préalable à la mairie.

**La circulation des véhicules**, excepté ceux des entreprises funéraires et des services techniques, est strictement interdite dans le cimetière.



### Respect

Les Agents du service technique entretiennent les allées et les espaces communs. Notre cimetière est particulier dans son agencement datant, pour la partie la plus ancienne du 18<sup>e</sup> siècle, ce qui ne facilite pas son entretien et nécessite de nombreuses heures de nettoyage.

Il est arrivé que certaines personnes agressent verbalement le personnel communal. Nous encourageons les contestataires à participer à l'entretien du cimetière pour estimer l'étendue de la tâche et le temps nécessaire.

**ATTENTION** : des vols d'objets ont été signalés dans le cimetière.

### Renseignements

Evelyne SORIN 02 51 52 13 82

Hugo BAILLY - 02 51 52 10 23

Marie-Christine LUCAS - adjointe en charge du cimetière - 07 84 91 72 81



## ESPACE PUBLIC - CIVISME

### HAIES ET VEGETAUX

Pour rappel, les haies donnant sur l'espace public, les trottoirs, les chemins, les allées, doivent être régulièrement entretenus afin de respecter l'espace public et ses usagers.

Le feuillage et les branches d'une haie, d'un arbuste ou d'un arbre ne doivent pas dépasser la limite de propriété et ne doivent pas s'étendre sur le domaine public. La hauteur est limitée à deux mètres.

Il est demandé aux propriétaires de tailler leur haie afin de ne pas gêner les usagers de l'espace public.

Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2 mètres, voire moins là où le dégagement de la visibilité est indispensable.

En bordure des voies publiques, l'élagage des arbres et des haies incombe au propriétaire (ou locataire), qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clôture sur la rue.



### DEJECTIONS CANINES

Toute déjection canine faite sur l'espace public doit être enlevée par le propriétaire du chien. Par mesure d'hygiène, nous vous demandons de respecter les aires de jeux, parcs et squares fréquentés par des enfants.



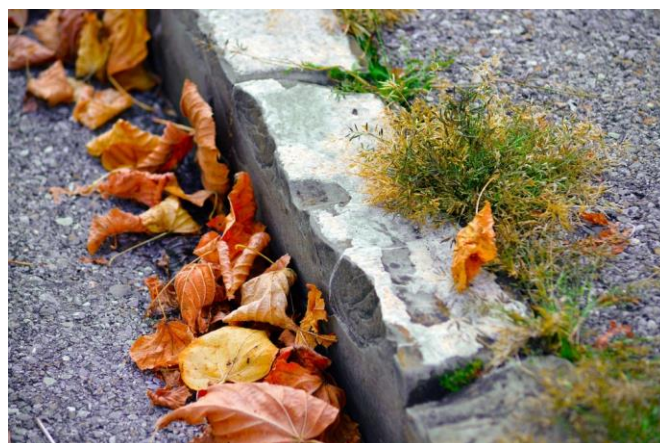
Les chiens doivent être tenus en laisse.

**Amende de 35 euros pour chaque infraction constatée**

## ENTRETIEN DES TROTTOIRS

Il doit être assuré par le riverain le long de sa propriété, en toute saison, et particulièrement à la chute des feuilles, et en cas de verglas.

La propreté des trottoirs incombe aux occupants (propriétaires, locataires,...) riverains de la voie publique, d'assurer le nettoyage des trottoirs sur toute la largeur de leur propriété : désherbage, arrachage, binage ou tout autre moyen à l'exclusion des produits prohibés. En cas d'accident, la responsabilité du riverain peut être engagée.



### BRUITS DE VOISINAGE



Pour rappel parmi les bonnes pratiques à domicile, les activités bruyantes (bricolage, rénovation...) sont autorisées :

- Du lundi au vendredi 8h30-12h et 14h-19h30
- Le samedi 9h-12h et 15h-19h
- Les dimanches et jours fériés 10h-12h

N'hésitez pas à consulter l'intégralité de l'arrêté pour plus d'informations. Sa référence : 22/CAB/339. Il est disponible à la mairie, et directement sur le site web de la préfecture :

<https://www.vendee.gouv.fr/lutte-contre-les-bruits-de-voisinage-r459.html>




## SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS ACCORDÉES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

Voici le détail des subventions accordées par le conseil municipal pour l'année 2024.

Association	Montant
Les Bleuets Hilairois (dont subvention coupe d'Europe)	1 850 €
APS Accueil Partage Solidarité	1 500 €
APE école J. Charpentreau	1 500 €
Centre Socio-culturel Le Kiosque	1 200 €
Fest'Hilaire	1 200 €
APEL école Saint-Louis	800 €
Le Rallye (société communale de Chasse)	550 €
Le P'tit Kangourou	500 €
Tennis Club Vendée-Sèvre-Autise	400 €
Amicale des Résidents de l'EHPAD (dont subvention ateliers bien être)	400 €
Les Riverains de l'Autize	300 €
Les Planches Hilairantes	300 €
A.D.M.R. Maillezais	300 €
Surya Yoga	250 €
Isagym	250 €
Anciens Combattants	200 €
Ecole des Jeunes Sapeurs-Pompiers Sèvre-Autize	200 €
Protection Civile	200 €
La Pétanque Hilairoise	200 €
La Croche Chœur	120 €
Rand'Autise	100 €
Fa Si l'accordéon	100 €
<b>Soit un total de :</b>	<b>12 340 €</b>





### mon calendrier de collecte 2025

+ d'infos ?  
[www.sycodem.fr](http://www.sycodem.fr)

Saint-Hilaire-des-Loges

janvier	février	mars	avril	mai	juin
V 3	J 6	J 6	J 3	V 2	J 5
J 9	J 13	J 13	J 10	V 9	V 13
J 16	J 20	J 20	J 17	J 15	J 19
J 23	J 27	J 27	V 25	J 22	J 26
J 30				V 30	

V = jour de collecte inhabituel car jour férié en semaine

juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	janv. 2026
J 3	J 7	J 4	J 2	J 6	J 4	V 2
J 10	J 14	J 11	J 9	V 14	J 11	J 8
V 18	J 21	J 18	J 16	J 20	J 18	J 15
J 24	J 28	J 25	J 23	J 27	V 26	J 22
J 31			J 30			J 29

**LEGENDE**


- Ordures ménagères
- Emballages recyclables
- J = Jeudi
- V = Vendredi

**Collecte jour coloré à partir de 4h, sortir le bac la veille à partir de 19h**  
**Merci de présenter votre bac POIGNÉE vers la rue, nos agents le replaceront poignée vers le domicile.**

En cas d'intempéries (verglas, neige, tempête) et canicule, le Sycodem se réserve le droit de protéger ses agents : **consultez sycodem.fr et Facebook pour connaître les modifications.**

Consultez [www.sycodem.webusager.fr](http://www.sycodem.webusager.fr) et suivez votre consommation du service en ligne. Pour vous aider, vous pouvez aussi cocher  vos sorties de bacs sur ce calendrier.

**N'échangez pas vos bacs** : vos poubelles portent un numéro unique gravé sur leur cuve. Vous les retrouverez sur vos factures de redevance. Pour qu'elle soit exacte, veillez à bien utiliser votre bac et pas celui du voisin !



Vous pouvez consulter le site du SYCODEM ([www.sycodem.fr](http://www.sycodem.fr)) qui vous renseignera sur les démarches (déménagement, emménagement, changement de situation familiale, perte ou vol de carte d'accès...), sur des solutions pour réduire vos déchets (compostage, gaspillage alimentaire, ateliers...), sur votre compte usager, sur les consignes de tri et autres informations nécessaires pour bien gérer et trier vos déchets.

### Halte aux déchets sauvages

Malheureusement, des incivilités trop fréquentes, sont constatées. Ces comportements sont sanctionnés par une **amende de 135 euros**.

Nous vous remercions de déposer vos déchets triés dans les bacs prévus à cet effet ou en déchetterie, et non sur la voie publique.



Après le vidage des bacs, il est fortement conseillé de les retirer dès que possible de la voie publique, pour ne pas encombrer celle-ci et pour éviter que d'autres personnes mettent leurs déchets à votre insu.





### LES DÉCHÈTERIES-RECYCLERIES



**Du 1<sup>er</sup> janvier au 29 juin et du 1<sup>er</sup> septembre au 31 décembre 2025**

carte d'accès obligatoire pour entrer sur le site

Localisation	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
<b>Fontenay-le-Comte</b> Bd des Champs Marot	8h45-12h15 13h45-17h15	8h45-12h15 13h45-17h15	8h45-12h15 13h45-17h15	<b>FERMÉ</b>	8h45-12h15 13h45-17h15	8h45-12h15 13h45-17h15
<b>Benet</b> LD Château Gaillard	14h15-17h15	<b>FERMÉ</b>	9h30-12h15 14h15-17h15	9h30-12h15 14h15-17h15	9h30-12h15	9h30-12h15 14h15-17h15
<b>Saint-Hilaire-des-Loges</b> ZA Fief aux moines	<b>FERMÉ</b>	9h30-12h15	14h15-17h15	9h30-12h15	14h15-17h15	9h30-12h15
<b>Vix</b> Rue du stade	<b>FERMÉ</b>	9h30-12h15 14h15-17h15	9h30-12h15	14h15-17h15	9h30-12h15 14h15-17h15	14h15-17h15
<b>L'Hermenault</b> 151 Rte de Petosse	9h30-12h15	14h15-17h15	9h30-12h15 14h15-17h15	9h30-12h15 14h15-17h15	9h30-12h15 14h15-17h15	9h30-12h15 14h15-17h15



**Heures d'affluence (en moyenne)**  
10h-12h / 14h-16h

**ATTENTION**  
fermeture de la barrière d'entrée **10 min avant** la fermeture du site.

**Du 30 juin au 31 août 2025**

Localisation	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
<b>Fontenay-le-Comte</b> Bd des Champs Marot	7h30-15h	7h30-15h	7h30-15h	<b>FERMÉ</b>	7h30-15h	7h30-15h
<b>Benet</b> LD Château Gaillard	8h-13h30	<b>FERMÉ</b>	8h-13h30	8h-13h30	8h-13h30	8h-13h30
<b>Saint-Hilaire-des-Loges</b> ZA Fief aux moines	<b>FERMÉ</b>	8h-13h30	<b>FERMÉ</b>	8h-13h30	<b>FERMÉ</b>	8h-13h30
<b>Vix</b> Rue du stade	<b>FERMÉ</b>	8h-13h30	8h-13h30	<b>FERMÉ</b>	8h-13h30	8h-13h30
<b>L'Hermenault</b> 151 Rte de Petosse	8h-13h30	<b>FERMÉ</b>	8h-13h30	8h-13h30	8h-13h30	8h-13h30

**Réutilisable ?**  
déposez dans les caisses de réemploi ou dans la recyclerie sur place.

**Préparez, trie, pour gagner du temps et limiter les embouteillages.**

**Arrimez** votre chargement pour éviter les envois.

fermé les dimanches et jours fériés

Horaires d'ouverture - 2025

Imp. ILO - 85400 Luçon - Tél. 02 51 27 95 83



### LES RESSOURCERIES VÉGÉTALES

**Xanton-Chassenon et Puy-de-Serre** (gestion communale)

**Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2025**

Localisation	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
<b>XANTON-CHASSENON</b> Chemin du désert (46.441610, -0.699859)	<b>FERMÉ</b>	<b>FERMÉ</b>	14h-17h	<b>FERMÉ</b>	<b>FERMÉ</b>	9h-12h
<b>PUY-DE-SERRE</b> Rue de la Vendée (46.555990, -0.651596)	8h-17h30	<b>FERMÉ</b>	8h-17h30	<b>FERMÉ</b>	8h-17h30	9h30-17h30

**Accès gratuit.**

**Séparez** les branches, les feuilles et les résidus de jardin pour faciliter le broyage.

**ATTENTION**  
fermeture de la barrière d'entrée **10 min avant** la fermeture du site.

#### Fontenay-le-Comte

**Du 1<sup>er</sup> janvier au 29 juin et du 1<sup>er</sup> septembre au 31 décembre 2025**

Localisation	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
<b>FONTENAY-LE-COMTE</b> Rue du Colonel Dumont-St-Priest (46.451906, -0.790249)	<b>FERMÉ</b>	<b>FERMÉ</b>	8h45-12h15 13h45-17h15	<b>FERMÉ</b>	13h45-17h15	8h45-12h15 13h45-17h15

**Du 30 juin au 31 août 2025 (FERMÉ du 14 juillet au 17 août)**

Localisation	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
<b>FONTENAY-LE-COMTE</b> Rue du Colonel Dumont-St-Priest	<b>FERMÉ</b>	<b>FERMÉ</b>	7h30-15h	<b>FERMÉ</b>	7h30-15h	7h30-15h

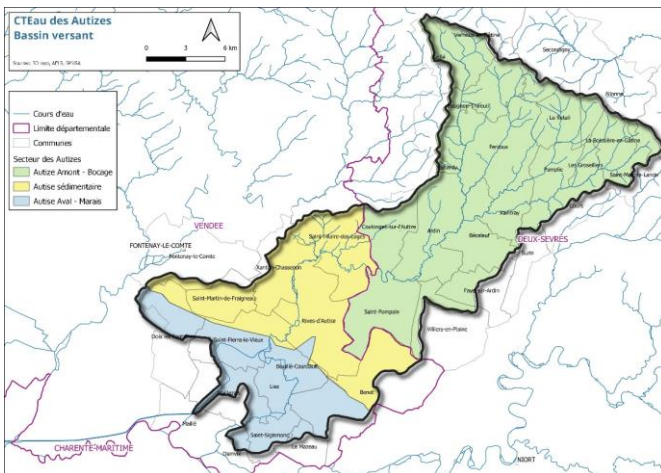
fermé les dimanches et jours fériés

Horaires d'ouverture - 2025



## CONTRAT TERRITORIAL EAU DES AUTIZES

Le Contrat Territorial Eau des Autizes, porté par le SmVSA, sur une période de 6 ans (2022-2027), détermine un programme d'actions qui vise l'amélioration de la qualité des milieux aquatiques du bassin versant de l'Autize des sources Deux-Séviennes jusqu'à la Sèvre Niortaise. Ce territoire est découpé en deux parties sur la Vendée à savoir une partie cours d'eau et une partie marais. Le linéaire total de cours d'eau est de 220 km, dont la grande majorité est située sur l'Autize amont (environ 185km). Sur la partie marais, ce ne sont pas moins de 585 km de canaux de divers gabarits qui font le paysage du marais poitevin.



Les actions sont financées par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne (AELB), la région Pays de la Loire, le Conseil Départemental de la Vendée à hauteur de 57% de subventions. Le reste à charge est financé par le Syndicat mixte Vendée Sèvre Autizes via la taxe GEMAPI (GEstion des Milieux Aquatique et Prévention des Inondations).



*Abreuvoir aménagé*

Voici les travaux réalisés :

- Lutte contre le piétinement des bovins avec pose de clôtures, l'aménagement d'abreuvoirs et la réalisation ou le remplacement de franchissements pour les bovins et les engins.
- Entretien et restauration de la végétation au bord des cours d'eau : 9 400 m ont été traités durant les trois années passées.
- Restauration morphologique des cours d'eau pour améliorer le fonctionnement biologique et les conditions hydrauliques en période estivale.
- Etude en cours sur 7 ouvrages de l'Autize et remplacement de l'ouvrage du gué du Retail dans le cadre du rétablissement de la continuité écologique (libre circulation des poissons et des sédiments). Les premiers aménagements sont prévus pour 2025.
- Intervention annuelle sur les plantes envahissantes que sont la Balsamine de l'Himalaya et la jussie.

Pour l'année 2025, le montant total des travaux prévus sur la commune est d'environ 300 000 €.

Le SmVSA s'engage à poursuivre la mise en œuvre de nouvelles actions pour environ 2,5 millions d'euros d'ici 2027, sur l'ensemble du bassin versant de l'Autize de la limite départementale jusqu'à la Sèvre Niortaise.



*Balsamine de l'Himalaya*



## BIBLIOTHÈQUE JAMES SACRÉ

L'équipe de la bibliothèque est composée de dix bénévoles et d'une salariée. Nous profitons de ce bulletin pour remercier l'ensemble des bénévoles pour leur disponibilité et leur accueil, et plus spécialement Janette qui a œuvré pendant près de trente ans à la bibliothèque. Vous aimez la lecture, le contact, rejoignez notre équipe, en tant que bénévole.

### LES SERVICES

Grand choix de livres pour une adhésion de 12 euros par an et par famille. Plus de 300 livres sont achetés, chaque année, pour vous proposer encore plus de choix

Portage à domicile de livres pour les personnes sans moyen de locomotion, à mobilité réduite. Nous accueillons des classes, ce qui permet aux enfants de découvrir la bibliothèque. De même des matinées sont dédiées aux plus petits (micro-crèche, R.P.E....)

### PHOTOS DE ROBERT GOUGNARD & CIE

Les séances sont toujours très suivies par plusieurs dizaines de personnes qui prennent toujours autant de plaisir à identifier les personnes. Ce fond communal s'enrichit, chaque année, grâce aux prêts et aux recherches de personnes qui ont mesuré l'intérêt de conserver ce patrimoine et de le faire partager. Ces photos sont accessibles à toute personne souhaitant les voir. Si vous souhaitez avoir des photos familiales, de classe,... Il suffit simplement de prendre rendez-vous à la bibliothèque

### LES ANIMATIONS

Au mois de mars, grâce à l'action « Contes en scène » dirigée par la DDB de Vendée, nous avons accueilli le spectacle (gratuit) de Kikolé le collectif (Maxime Chevrier et Benoît Michaud) qui ont revisité Guy de Maupassant en contes et en musique (Vielle à roue)

En juillet, nous avons organisé « Partir en livre » avec la collaboration de la CCVSA. Une cinquantaine de personnes étaient présentes avec au programme : Promenade en calèche grâce aux Sabots d'Hilaire, Break dance avec initiation et quelques lectures pour les plus petits.

En 2025, nous organiserons une nouvelle vente de livres au profit d'une association.

En novembre, notre Quiz Parties sera de retour

Nous vous invitons à prendre connaissance des prochaines activités de la bibliothèque sur :

- ↳ le site internet communal ;
- ↳ le facebook de St-Hilaire-des-Loges ;
- ↳ le panneau lumineux de la Place du champ de foire
- ↳ à la bibliothèque de Saint-Hilaire-des-Loges.

### DIVERS

Les locaux de la bibliothèque sont ouverts à tous ceux qui souhaitent organiser une exposition (collection, arts ou loisirs créatifs,...). Nous restons à votre disposition pour tous renseignements.

Le Conseil Départemental offre aux nouveau-nés un beau livre « premiers bonheurs ». Un bon de retrait est envoyé aux parents. En présentant celui-ci à la bibliothèque, nous vous remettrons ce livre.

### NOUS RECHERCHONS...

#### Des documents, photos, ...

concernant le bourg et les villages, les commerces, les artisans, la vie locale, les fêtes de St-Hilaire-des-Loges. Ceux-ci seront numérisés, puis restitués. Pour tous renseignements, dépôts ou prêts, vous pouvez vous présenter à la bibliothèque aux horaires d'ouverture. Nous vous remercions, par avance, de votre coopération.



### HORAIRES

Mercredi : de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Vendredi : de 10h à 12 h et de 16 h30 à 18 h

Samedi : de 10 h à 12 h

### CONTACT : Mme Evelyne SORIN

Adresse: Place du Champ de Foire

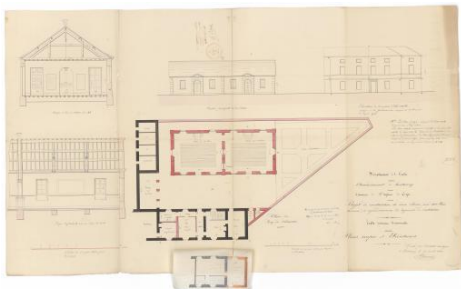
Tél: 02 51 52 13 82

mail : [bibliotheque@st-hilaire-des-loges.fr](mailto:bibliotheque@st-hilaire-des-loges.fr)



## LES ÉCOLES

**Ecole des garçons.** Après des années de tergiversations, la commune décide de construire une école de garçons. En 1838, devant assurer le logement pour les instituteurs, y compris l'ameublement de celui-là, la construction d'une maison d'école est actée.



Dès 1861, l'instituteur se plaint de l'insuffisance de la surface (60 m<sup>2</sup>) pour l'accueil de 172 élèves et constate que *les enfants privés d'air et d'espace sont menacés dans leur santé et leurs progrès...* et demande la construction d'une nouvelle classe. Le conseil municipal reconnaît la nécessité d'agrandir l'école *en lien avec la population de la commune qui s'élève à près de 3000 âmes...* Cette dépense nécessaire met en difficulté, une fois de plus, les finances de la commune.

Au cours des 4 décennies suivantes, des aménagements et travaux sont effectués. Cependant, en 1905, à la suite d'un rapport de l'inspecteur primaire de Fontenay-le-Comte préconisant la reconstruction de l'école des garçons, le conseil ajourne le projet évoquant la situation financière de la commune. Mais une injonction du préfet remet en cause cette décision. Les élus hilairois tentent de reculer cette échéance. Pour montrer leur bonne volonté, ils débattent *sur une proposition faite... par M. Pineau qui demande qu'il soit fait une cour et un préau pour l'école des garçons...* Les élèves étant obligés d'avoir leurs récréations sur le champ de foire et qui contraint les maîtres à une surveillance très sérieuse... la route longeant la place, un puits très profond, un hôtel et ses écuries, la gendarmerie, ...

En 1908, le conseil vote pour la construction d'une nouvelle école qui est édifée en 1911 (actuellement bibliothèque municipale, moins une classe détruite pour la construction du Crédit Agricole).

**Ecole de filles.** Ce n'est qu'en 1866 que la question de l'école de filles est évoquée au Conseil Municipal, mais faute de finances, le projet est reporté. Cependant, il existe un lieu (où ?) qui sert de salle de classe : *le local actuel étant insuffisant pour le nombre d'élèves qui la fréquentent et n'appartenant pas à la commune... sa surface est de 26 m<sup>2</sup> ... pour 104 élèves.*

En 1867, l'architecte du département propose *plans et devis pour la construction d'une école de filles ainsi*

*qu'un logement pour l'institutrice...*

En 1878, le Conseil municipal réfléchit à l'agrandissement du dortoir, le nombre de pensionnaires ayant augmenté et de plus pendant la mauvaise saison, des petites filles dorment à l'école. Un grenier a été aménagé, mais trop exigu pour toutes les pensionnaires. C'est l'institutrice qui va avancer les fonds à la commune pour l'agrandissement et sera remboursée plus tard.

Cette école, rue Léon Bienvenu, a été utilisée jusque dans les années 90.

### **Ecole maternelle, autrefois appelée salle d'asile.**

La première évocation de la création d'une salle d'asile est faite fin 1880. Le conseil municipal est partagé quant à l'utilité de ce lieu, au coût de la construction et à la fréquentation.

En 1884, la commune se voit attribuer une subvention pour la construction de l'école maternelle, ce qui va convaincre le Conseil d'entreprendre les travaux.

En 1895, l'école maternelle est annexée à l'école des filles, ... *attendu qu'il n'y a que la traversée de la route entre les deux écoles*

L'école maternelle (actuellement les locaux de la micro-crèche) a été fonctionnelle jusque dans les années 90.

### **Ecole des hameaux**

Nous n'avons que peu d'informations. Il en existait deux, probablement construites entre 1883 et 1886 : une à la Doit et une à Serzais qui ont accueilli des enfants jusque dans les années 60.

### **Ecoles privées**

Le 17 juillet 1884, l'Evêque de Luçon, est invité à bénir l'ouverture de l'école maternelle (Où ?).

En mars 1885, une école de garçons est créée grâce à des dons privés importants, dont un terrain et une maison. Cependant, deux salles de classe ont été construites pour accueillir les élèves. A cette date, il semblerait que l'école des filles existe déjà (rue de l'Octroi)





## NOS ARCHIVES COMMUNALES

### Les photos

Dorénavant, la commune est en possession de plus de 3000 photos, clichés ou négatifs. Ce fond photographique est inestimable pour la préservation de la mémoire et de l'histoire communale.

Ce patrimoine est accessible à toute personne recherchant des photos de famille, d'événements, de lieux, ...

Aidez-nous à l'enrichir, ne jetez pas vos vieilles photos ou négatifs : Ils peuvent avoir un intérêt certain qui pourrait nous être utile pour comprendre l'évolution du bourg et de ses villages. Vous pouvez, également, nous les confier pour leur numérisation, ils vous seront restitués rapidement. N'hésitez pas à nous contacter !



Les séances de « photos Gougnard » ont pour objectif d'identifier les personnes, les lieux et les événements. Ces photos sont projetées sur grand écran, ce qui permet une meilleure visibilité, mais aussi de tenter d'identifier les personnes photographiées. Pour une meilleure organisation, les photos ont été classées par thème : femmes, hommes, enfants, communiant(e)s, banquets de classe, photos de classe, groupes, mariés, militaires, festivités (théâtres, cérémonies, fêtes,...) et autres thèmes. Les prochaines séances sont notées dans le calendrier des fêtes de la commune.

### Pour tous renseignements

Evelyne Sorin – 02 51 52 13 82 –  
bibliotheque@st-hilaire-des-loges.fr

### Les documents et livres

Cette année, Lionel Cartron, ancien correspondant local d'Ouest-France depuis plusieurs décennies, nous a confié ses archives (articles et photos) qui sont en cours de numérisation. L'intérêt de ce travail nous permet de découvrir des faits, des histoires, l'évolution du bourg (commerces, écoles,...), l'histoire des associations,...

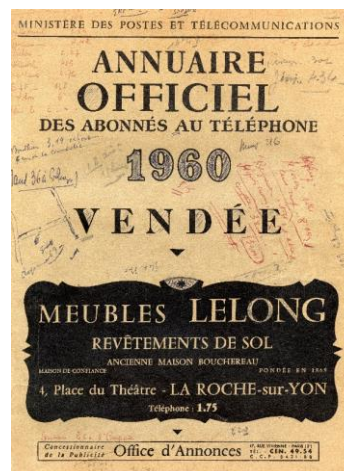
Un grand merci à Lionel pour ce travail effectué durant toutes ces années.

#### Cinquante personnes au pique-nique de Bonneuil



Très bien réussi ce rassemblement des habitants du village de Bonneuil et des alentours : une cinquantaine de personnes se sont retrouvées sous les ombrages chez Robert et l'animation était assurée par Dédé dans une ambiance de kermesse.

Si vous souhaitez partager ou vous débarrasser de vos archives familiales, n'hésitez pas à nous les confier pour qu'elles soient numérisées et sauvegardées.



SAINT-HILAIRE-DES-LOGES	
Circ <sup>on</sup> de taxe et	
Groupement de Fontenay-le-Comte	
Cabine : de 9 à 12 et de 15 à 18 h., le samedi : de 9 à 12 et de 15 à 16 h., fermée le dimanche. ●	
Abonnés : service permanent. (Abonnés : Voir aussi XANTON-CHASSENON.)	
Pompiers .....	1
Gendarmerie .....	1
<i>Comm. civilementaire</i> .....	<i>28</i>
Azon G. radio-électricité .....	19
Bouleau L. sabots galoches .....	17
Caillaud A. boulanger .....	12
Docteur Conte M. médecin .....	9
Garage du Centre .....	11
Gerbaud L. huissier .....	20
Hôtel des Voyageurs .....	8
La Rochebrochard (Baron H. de) La Vergne .....	3
Le Gollen notaire .....	5
Loizeau charcutier .....	21
Mairie .....	16
Nargeot G. quincaillerie .....	22
Perception .....	6
Pipet A. négociant en vins .....	7
Poste d'abonnement public de Garreau ▲ .....	14
Poste d'abonnement public de la Dolt ▲ .....	26
Poste d'abonnement public des Loges ▲ .....	10
<b>POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS .....</b>	<b>24</b>
*Poupeau Désiré marchand de bestiaux .....	14
Poupin D. bières bois charbons .....	4
Pouzin M. carrières .....	
42 à Coutonges-s.-l'Autize (Deux-Sèvres)	
Sacré A. assurances .....	27
Sacré Vve épicière .....	13
Sorieux C. pharmacien rte Foussais .....	15
Souchet chaisier .....	23



## LE RELAIS PETITE ENFANCE (RPE) ITINÉRANT

Un service intercommunal d'accueil et d'informations gratuit.

Le Relais Petite Enfance est un lieu d'accueil et d'informations qui se déplace sur le territoire. Il propose des matinées d'éveil aux assistantes maternelles et aux enfants ainsi que des permanences administratives pour les parents et futurs parents.



### PARENTS OU FUTURS PARENTS

Le Relais Petite Enfance vous propose :

- D'accéder à la liste des assistantes maternelles
- De bénéficier d'informations sur les démarches administratives
- D'être informés sur les différents modes d'accueil.

le Relais Petite Enfance vous permet :

- De rencontrer et d'échanger avec d'autres professionnelles
- De recevoir des informations concernant votre statut.

Le Relais Petite Enfance accueille les enfants accompagnés de leur assistante maternelle, un mardi sur deux, dans la salle du P'tit Kangourou (hors vacances scolaires). Des animations sont proposées et permettent aux professionnelles de se rencontrer. Pour **les enfants** c'est l'occasion de découvrir d'autres jeux, d'explorer et d'expérimenter.

### Pour tout renseignement :

Sylvie BEQUAIN - animatrice RPE

Tél : 02.51.50.79.92

Secrétariat : 02.51.50.79.90

[mipe.ram@cc-vsa.com](mailto:mipe.ram@cc-vsa.com)



## LISTE DES ASSISTANTES MATERNELLES

Nous avons plusieurs assistantes maternelles sur la commune. N'hésitez pas à les contacter directement pour avoir des informations sur les places disponibles.

Cette liste d'assistantes maternelles pouvant évoluer, nous vous conseillons également de consulter l'animatrice RAM :

Sylvie BEQUAIN  
 M.I.P.E - 30 rue de l'Aumônerie  
 85490 BENET  
 Tél : 02.51.50.79.92  
[mipe.ram@cc-vs-a.com](mailto:mipe.ram@cc-vs-a.com)

En plus de vous donner les listes actualisées des assistantes maternelles sur la commune et aux alentours elle pourra :

- Vous informer sur les différents modes de garde possibles sur la Communauté de Communes et vous expliquer le contexte,
- Vous donner des conseils et des informations sur vos droits et devoirs de futur employeur d'une assistante maternelle,
- Vous écouter et vous proposer un accompagnement concernant l'accueil de votre enfant.



NOM Prénom	Numéro de téléphone
BONNAUD Gaëlle	09 77 56 06 23
COUGNE Patricia	07 88 71 18 42
GUEGAN Mylène	02 51 52 13 98
LARIGNON Stéphanie	06 16 50 94 24
LE CHEVILLER Marie-Lise	06 65 29 66 73
MAITRE Sylvie	06 50 79 62 82
MOREAU Marie-Laure	06 11 78 22 05
PEREIRA Maria	06 76 86 76 73
TOMIC Sandra	06 03 80 92 51

\* Liste mise à jour le 21 novembre 2024

Vous pouvez également consulter le site <https://www.vendee-enfance.fr/>



## MICRO-CRÈCHE « LES PITCHOUNES »



La Communauté de Communes Vendée-Sèvre-Autise propose un accueil pour les tout-petits, au sein de la Micro-Crèche « Les Pitchounes », située au 4 rue du Doué à St-Hilaire-des-Loges.

La Micro-Crèche a pour objet :

- d'accueillir des enfants de 2 mois ½ à 4 ans,
- d'offrir un lieu d'éveil et de socialisation,
- de répondre à un besoin d'accueil régulier ou occasionnel, que les parents exercent ou non une activité professionnelle.

La prise en charge des enfants est assurée par une équipe de professionnelles composée d'une Auxiliaire de Puériculture et d'Animatrices Petite Enfance diplômées, qui accompagnent les enfants dans les actes de la vie quotidienne, mais également dans leurs découvertes et apprentissages, par le biais d'activités et ateliers adaptés. Tout au long de l'année, l'équipe propose également des projets et sorties, permettant aux enfants de se familiariser avec le monde qui les entoure. L'équipe se forme tout au long de l'année ( communication gestuelle, aménagement de l'espace...) afin d'accompagner au mieux les enfants, en fonction de leurs besoins.

La Micro-Crèche est ouverte du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h30.

Pour plus d'informations :  
Micro-Crèche « Les Pitchounes »  
02 51 50 06 07  
[mc.autise@cc-vsa.com](mailto:mc.autise@cc-vsa.com)

Pour contacter la Référente Technique, Virginie BITEAU : [mc.coordination@cc-vsa.com](mailto:mc.coordination@cc-vsa.com)



## GRUPE SCOLAIRE JACQUES CHARPENTEAU

### HORAIRES

L'école accueille les élèves sur quatre jours :  
les lundis, mardis, jeudis et vendredis :  
Maternelle : **8h45/11h45 – 13h30/16h30**  
Elémentaire : **8h45/11h45 – 13h30/16h30**

Pour cette année scolaire 2024-2025, le groupe scolaire Jacques Charpentreau accueille toujours 5 classes. L'équipe pédagogique est en partie renouvelée. Mme Mathilde Pineau et Mme Nathalie Robin prennent en charge respectivement les classes de TPS-PS-MS et de MS-GS. Mme Hélène Pellerin, arrivant également dans l'équipe, enseigne auprès des CP-CE1 et est la nouvelle directrice de l'école primaire. Mmes Anabel Rochard et Caroline Menuet, toujours présentes, sont les enseignantes des plus grands de nos élèves.



### UNE ANNEE ARTISTIQUE

Nouvelle année, nouveaux projets.  
La créativité de nos élèves sera mise à l'honneur, portée par le thème des Arts.  
Les enfants de chaque classe continuent d'enrichir l'artothèque, présente à l'école depuis plusieurs années. Mais ils pourront également explorer le monde fascinant du cirque, découvrant entre autres les jonglages et les acrobaties.  
L'expression corporelle aura toute sa place dans notre projet, mêlant imagination, coopération et cohésion.  
Les défis sportifs ne sont pas en reste : cross, natation, pentathlon, rencontre danses... donnent le tempo à notre année.



**Venez visiter l'école et  
inscrire votre enfant :**



02.51.52.13.47



[ce.0850528m@ac-nantes.fr](mailto:ce.0850528m@ac-nantes.fr)



<https://ecoleprimairegrscoljacquescharpentreau-sainthilairedesloges.e-primo.fr>



rue Saint Narcisse

### MEILLEURS VŒUX POUR 2025

L'équipe enseignante du groupe scolaire  
J. Charpentreau

**Portes ouvertes de  
l'école publique**

**Vend. 31 janvier  
17h – 19h**





## ÉCOLE PRIVÉE SAINT-LOUIS

### Les élèves de l'école privée St Louis sont répartis en 3 classes :

- une classe maternelle (TPS-PS-MS-GS)
- une classe CP-CE1
- une classe CE2-CM1-CM2

Les enseignantes (Sylvaine Paillat, Sophie Bessonnet et Lydie Launé, également cheffe d'établissement), peuvent compter sur l'investissement d'une équipe éducative investie : Clémence Cailleau-Girard (ASEM), Jade Cartron (en apprentissage), Laureen Terrasson (volontaire en service civique), Clémence Angibaud (AESH). Nous bénéficions aussi de la présence de Christelle Rager, enseignante spécialisée et d' Anne Martineau, enseignante surnuméraire. Par ailleurs, des stagiaires viennent régulièrement observer et participer à la vie de l'école.



Pendant l'année scolaire 2023-2024, nous avons choisi de travailler sur les Arts, sous toutes leurs formes. Pendant l'année, les élèves du CP au CM2 ont notamment découvert l'expression théâtrale grâce à Sophie Lerin (Atelier de la Lorgnette). Ils ont également pu découvrir le spectacle vivant en assistant à des spectacles (à la salle René Cassin à Fontenay pour les élèves de Maternelle, et à Nantes pour toute l'école). Ils ont aussi pu s'intéresser au travail de l'animation avec l'intervention de Fanny Bessonnet, étudiante. Quant aux élèves de CE2-CM1-CM2, ils ont préparé un grand spectacle de chants avec leurs camarades des autres écoles privées du secteur de Fontenay et de Benet : Chantemai a été un grand succès cette année encore !

Pour cette nouvelle année, c'est le thème du Tour du monde qui nous accompagne. Bien sûr, les élèves vont s'intéresser au Vendée Globe, mais la culture, la musique, les grands monuments du monde ou encore les moyens de transport seront aussi à l'honneur.

Les élèves bénéficient d'activités pédagogiques variées : visites à la bibliothèque municipale, séances de natation, séances de prévention routière. Nous poursuivons nos séances d'**École du dehors** : une demi-journée toutes les deux semaines, les élèves sortent pour apprendre autrement.

Notre école est une école privée catholique sous contrat avec l'État. Nous offrons aux élèves des temps d'éveil à la foi et de culture chrétienne. Nous vivons ensemble des temps forts pour célébrer les grandes fêtes du calendrier chrétien. **L'école accueille tous les enfants**, quelles que soient leur foi et leur pratique religieuse.

Un des avantages d'une petite école est de pouvoir vivre **ensemble** des moments de **coopération**, pendant lesquels grands et petits partagent des activités : rentrée sportive, actions de solidarité, anniversaires...

Les inscriptions sont possibles tout au long de l'année, en fonction des places disponibles. Nous accueillons d'ores et déjà les élèves nés en 2022

### RENSEIGNEMENTS ET CONTACT

Vous cherchez des informations, vous vous interrogez pour la future rentrée scolaire de votre enfant ? N'hésitez pas : **les portes de l'école vous sont ouvertes, sur rendez-vous !**

Tél : 02 51 52 12 08

[direction@sainthilairedesloges-saintlouis.fr](mailto:direction@sainthilairedesloges-saintlouis.fr)

*Nous tenons sincèrement à remercier l'OGEC, l'APEL et l'association des anciens de l'école Saint Louis, ainsi que la paroisse et la mairie de Saint Hilaire des Loges qui nous permettent de faire vivre les projets de l'école.*



**Portes ouvertes de l'école publique**

**Vend. 31 janvier – 17h/19h**

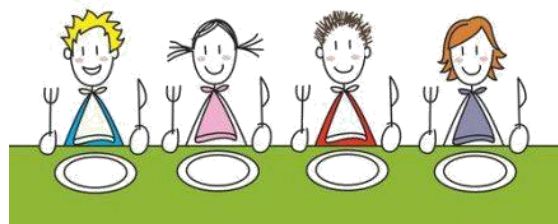


## RESTAURANT SCOLAIRE

### Le service des repas

#### 2 services :

- **Le 1<sup>er</sup> de 11 h 55 à 12h35** : Groupe scolaire Jacques Charpentreau
- **Le 2<sup>ème</sup> de 12 h 40 à 13h20** : Ecole Saint-Louis



Notre Cheffe Emilie et son équipe préparent des petits plats fait maison.

Une fois par semaine, un repas végétarien est servi (obligation loi EGALIM).



Le service à l'assiette est conservé. Ceci permet de maîtriser en partie les déchets de nourriture.

Une commission menu constituée d'élèves et de parents d'élèves des 2 écoles se réunit chaque trimestre. Notre cheffe Emilie propose des menus qu'elle a élaborés en amont. Les fruits et légumes de saison sont privilégiés.

Les menus sont à la disposition des familles sur le site de la mairie et sur la page facebook.

## GARDERIE

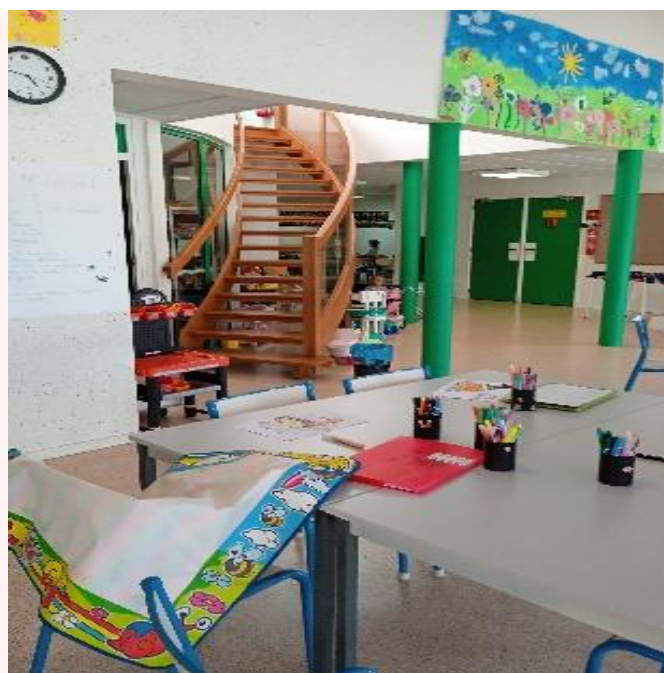
**Matin : 7 h 15 à 8 h 30**

**Soir : 16 h 30 à 18 h 45**

Comme pour le restaurant scolaire, le service de garderie est ouvert aux deux écoles publique et privée.

Merci aux parents ou accompagnants de bien vouloir respecter les horaires d'ouverture et de fermeture. Chaque enfant doit apporter son goûter. Les enfants qui le désirent, peuvent commencer à faire leur travail du soir. Un espace plus calme leur est proposé.

La grille des mesures disciplinaires est également en vigueur au sein de la garderie, aux mêmes conditions qu'au restaurant scolaire!



## COLLÈGE FRÉDÉRIC ET IRÈNE JOLIOT-CURIE



### Séjours – Voyages

**Projet choral** : séjour au lycée Pétré de Luçon du 7 au 9 avril 2025

**Voyage en Espagne** à Barcelone du 11 au 16 mai 2025

**Appariement avec l'Allemagne** :

- venue des correspondants allemands dans les familles de collégiens : du 16 au 22 mars 2025
- accueil de nos élèves dans les familles allemandes de Rotenburg an der Wümme (près de Brême) : du 10 au 18 mai 2025

Sortie Big Bang de l'emploi 20 septembre 2024 à la Roche sur Yon (élèves de 3<sup>è</sup>)



Sortie association sportive - 2 octobre 2024



Pratique du théâtre en mars 2024



### Premiers secours (PSC1)

30 élèves des classes de 3<sup>e</sup> et de 4<sup>e</sup> ont été formés aux gestes de 1<sup>er</sup>s secours par l'infirmière du CLG l'année passée. Cette formation représente un intérêt citoyen qui permet à tous de faire face à des situations d'urgence dans sa vie personnelle, sociale et professionnelle.

Pour certains métiers, le PSC1 est même un prérequis obligatoire.

**Cette année, tous les élèves de 6<sup>e</sup> seront formés aux gestes qui sauvent.**

Les élèves du CLG travaillent également sur le don du sang, acte solidaire et bénévole.

Ils se déplacent sur la collecte du Don du Sang qui a lieu chaque année à St-Hilaire-des-Loges.



### CONTACT

Collège F. Et I. Joliot-Curie  
47 rue Antoine Cardin  
85240 Saint-Hilaire-des-Loges  
[ce.0851195m@ac-nantes.fr](mailto:ce.0851195m@ac-nantes.fr)  
Tél secrétariat : 02 51 52 16 73  
Tél Vie Scolaire : 02 51 52 78 88  
Tél Gestion : 02 51 52 78 89

### Calendrier 2025

Mardi 14 janvier	Présentation des formations post 3 <sup>ème</sup>
Vendredi 7 mars	Portes ouvertes 17h30-20 h00
Mai 2025	Voyage en Espagne et Allemagne
Vendredi 6 juin	Spectacle Chorale – Fontenay le Comte
26 et 27 juin	DNB (Diplôme National du Brevet)



## CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE - CCAS

Exerçant son action sur le territoire hilairois, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) gère actuellement 3 services :

### LE SERVICE DE LA BANQUE ALIMENTAIRE

Le CCAS collabore avec l'association Accueil Partage Solidarité (APS) qui gère la Banque Alimentaire. Les dossiers d'inscription sont à retirer au secrétariat du CCAS. Les demandes sont étudiées en commission.



### LE TRANSPORT SOLIDAIRE

Ce service est en lien avec le "Le Kiosque" de Benet. Il met en relation des personnes ne conduisant pas ou plus momentanément ou durablement, avec des personnes bénévoles qui souhaitent réaliser une activité solidaire.

Ces transports occasionnels (visites de courtoisie, courses, RDV médicaux sauf ceux pris en charge par l'assurance maladie) se font en accord avec le chauffeur bénévole. Une indemnité kilométrique est versée au chauffeur par le bénéficiaire du transport.

Ce service nécessite une adhésion de 10 €/an pour les bénéficiaires.



### LES LOGEMENTS SOCIAUX

Les dossiers d'inscription aux logements sociaux sont à retirer au secrétariat du CCAS. Les demandes sont ensuite transmises par le secrétariat à Vendée Habitat ou à Vendée Logement. Ces organismes étudient en commission leurs attributions.



### EN LIEN AVEC LE KIOSQUE

- Ateliers remue méninges
- Ateliers informatiques
- Aide aux démarches administratives

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter.

Pour les ateliers informatique et remue-méninges cela nécessite l'adhésion au Kiosque (10€) + 10€ l'année d'activités.

Le CCAS de St-Hilaire-des-Loges vous souhaite ses meilleurs vœux pour l'année 2025 ! Nous poursuivons notre action en faveur de la solidarité et du lien social !

Nous sommes à votre écoute pour toutes vos questions et demandes.

### CONTACT

**Mme Anaïs MERIGUET**, secrétaire du CCAS

02 51 52 10 23





## EHPAD - Résidence La Moulinotte

### Les animations à L'EHPAD « La Moulinotte »

Par l'intermédiaire de différents services proposés, comme l'épicerie, l'amicale des résidents offre un lien avec l'extérieur mais aussi de proposer des animations certains après-midi en faisant venir des intervenants divers et variés.

Le 8 juin, nous avons réalisé des portes ouvertes de l'établissement, avec la présence de l'humoriste Chapuze. Franc succès et vrai retour aux sources avec des blagues en patois ! Nous avons mis en vente des boissons, gâteaux mais aussi des confitures et des bocaux « SOS Cookies », le tout réalisé par les résidents. Les bénéfices sont revenus à l'association Amicale des résidents.

Le 19 octobre nous avons réalisé un loto. Et le 18 décembre prochain aura lieu le « repas des familles », l'occasion de réunir les résidents et leurs proches, amis et personnels de l'établissement dans un moment festif autour d'une délicieuse tartiflette faite par la société « Du soleil dans la cuisine »

Ces manifestations permettent de financer diverses sorties.

### Voici quelques exemples pour cette année :

- Visite de la ferme de la Bazinière
- Dégustation d'huitres à la Faute-sur-Mer
- Visite du « musée de la mine » à Faymoreau
- Achat de matériel de bricolage



**Contact** EHPAD Résidence La Moulinotte,  
15 Rue du Peu, 85240 Saint-Hilaire-des-Loges  
[accueil.moulinotte@ciasvendeeesevreautise.fr](mailto:accueil.moulinotte@ciasvendeeesevreautise.fr)  
Tél : 02 51 52 10 15





## ASSAD – Association de Soins à domicile – Centre de soins infirmiers

Les soins infirmiers se poursuivent sur l'ensemble des communes rattachées à l'association qui gère deux sites (St-Hilaire-des-Loges et Doix-les-Fontaines). L'année 2024 a été marquée par l'embauche de différentes infirmières en CDD et pour certaines en CDI dans le but de remplacer des arrêts maladie, congés maternité et démissions. Mme BOUCHER Ella et Mme BOURNEUF Cloé ont rejoint l'équipe de Doix-les-Fontaines pour remplacer Mme MEILLEUR Océane et Mme BARBOT Alice. Sur le site de Saint Hilaire des Loges, c'est Mme LAFFAILLE Aline et Mme NAUDET Aurélie qui ont été recrutées pour remplacer différentes absences.

Les infirmières interviennent tous les jours à domicile, pour favoriser l'accès aux soins sur prescription pour tout le monde (pansements, injections, prises de sang, chimiothérapie, insuline, vaccination anti-grippale) en partenariat avec l'Hospitalisation à Domicile (HAD) et l'ADAMAD (service d'aide-soignant à domicile pour les personnes dépendantes), permettant de maximiser le maintien à domicile, dans les meilleures conditions.

Ces soins infirmiers peuvent être assurés sur rendez vous dans nos locaux à St-Hilaire-des-Loges ou à Doix-les-Fontaines. Ils peuvent être également assurés à domicile selon la prescription médicale, sur nos communes d'interventions (St-Hilaire-des-Loges, Rives-d'Autise (Nieul-sur-l'Autise), Xanton-Chassenon, St-Michel-le-Cloucq, St-Martin-de-Fraigneau, Doix-les-Fontaines, Les Velluire-sur-Vendée, Auchay-sur-Vendée (Chaix), Montreuil, Vix.

Dans le cadre d'Octobre Rose, les équipes ont travaillé sur la présentation et la tenue d'un stand de prévention sur le cancer du sein, le 5 Octobre en collaboration avec l'association Gim volontaire 4V de Doix. La marche proposée a rassemblé bon nombre de participants. Les infirmières feront le 26 Novembre 2024 à l'assemblée générale, une intervention ouverte à tous, sur la prévention de l'accident vasculaire cérébral.

L'ASSAD est adhérente à la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé du Sud Vendée (CPTS) et en collaboration avec la Communauté de Communes Vendée-Sèvre-Autise, Pays de Fontenay-Vendée ainsi que tous les acteurs de la santé du territoire (Professionnels paramédicaux et médicaux). Nous espérons que les différents projets se réaliseront, comme la création de la Maison de Santé à St-Hilaire-des-Loges car nos locaux sont énergivores (projet depuis 2020). Ainsi que l'élaboration d'un plan local de gestion de crise organisé par la CPTS.



A St-Hilaire-des-Loges, le bureau est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 15h15 et assure la permanence téléphonique du Centre de Doix-les-Fontaines. Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter au 02 51 52 10 96 pour le Centre de Saint-Hilaire-des-Loges, et au 02 51 51 82 86 pour le Centre de Doix-les-Fontaines. En dehors des heures d'ouverture, un répondeur est à votre disposition pour prendre vos messages.

L'ASSAD dispose d'un site internet où vous pouvez trouver des informations, les coordonnées et nos actualités. Venez découvrir notre site : [www.cdsinfirmierssudvendee.fr](http://www.cdsinfirmierssudvendee.fr) ou scanner le QR CODE



Notre Conseil d'administration est ouvert à tous, les bénévoles aux idées nouvelles sont les bienvenus. Venez nous rejoindre !

**La Présidente Yolande BONNAUD**

### CONTACT ASSAD CENTRE DE SOINS INFIRMIERS

- **Saint-Hilaire-des-Loges**  
16, rue Léon Bienvenu 02 51 52 10 96
- **Doix-les-Fontaines**  
4, rue de la Poste  
02 51 51 82 86

**Votre Commune est représentée par Mme  
Yolande BONNAUD (Présidente)  
Mme Madeleine DURAND**

## L'ADMR, toujours à vos côtés

Depuis plus de 75 ans, les associations ADMR vous accompagnent dans toutes les étapes de votre vie. Elles aident et soignent tous ceux qui en font la demande, quel que soit le lieu d'habitation.

Dans votre commune, vous pouvez retrouver :

### **Le service d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) ADMR de Benet, de Maillé ou de Maillezais**

Il intervient pour l'aide et l'accompagnement des seniors, des personnes en situation de handicap mais aussi pour garder les enfants ou pour entretenir le logement.

Notre équipe de salariés et de bénévoles se tient à votre disposition pour tous renseignements sur les services, le devis est gratuit. Avec l'ADMR, vous pouvez bénéficier d'aides financières et du crédit d'impôt de 50% (selon la loi en vigueur), renseignez-vous !

L'équipe bénévoles organise des rendez-vous conviviaux tout au long de l'année pour le plaisir de sortir de chez soi et de se retrouver : bourse au jouet à Benet, loto de l'ADMR, sortie cinéma, repas spectacle, sortie de fin d'année (restaurant, croisière...). Venez participer !

Contact : Priscille GODDE, Présidente

Téléphone : 02 52 61 45 68

Mail : [benevolesassoadmrmaille@gmail.com](mailto:benevolesassoadmrmaille@gmail.com) / [fontenayvsa@admr85.org](mailto:fontenayvsa@admr85.org)

Votre service d'aide et d'accompagnement à domicile fait partie du réseau des associations ADMR, sur votre commune, vous pouvez également retrouver :

### **Le service de soins infirmiers à domicile (SSIAD) ADMR et l'accueil de jour des Huttiers de Maillezais**

Les aides-soignants du SSIAD accompagnent les personnes de plus de 60 ans, en situation de handicap ou souffrant d'une pathologie chronique. Les soins d'hygiène corporelle, de confort et de prévention sont dispensés sous la responsabilité de l'infirmière coordinatrice du service. Celle-ci travaille en collaboration avec les intervenants médicaux et paramédicaux (médecins, infirmiers, kinésithérapeutes, pharmaciens, services d'aide à domicile, ...). Les soins sont dispensés sur prescription médicale et pris en charge par l'assurance-maladie : parlez-en à votre médecin !

L'accueil de jour Les Huttiers est situé à Maillezais. Il s'adresse aux personnes de plus de 60 ans atteintes de la maladie d'Alzheimer ou troubles apparentés. Il a une capacité de 10 places.

Contact : Michelle LANDREAU, Présidente

Téléphone : 02 51 87 25 18

Mail : [ssiad.maillezais@admr85.org](mailto:ssiad.maillezais@admr85.org)

### **Le service de téléassistance ADMR**

L'ADMR propose depuis plus de 30 ans un service de téléassistance qui permet aux personnes fragilisées

par l'âge, le handicap ou la maladie de continuer à vivre chez elles en toute sécurité. Le principe est simple : chaque abonné au service de téléassistance désigne 2 personnes de son entourage qui seront prévenues par la permanence d'écoute lorsque l'abonné effectuera un appel d'urgence par l'intermédiaire de son bouton d'alerte (porté en médaillon ou en montre).

Téléassistance fixe ou mobile, plusieurs modèles sont à disposition.

Basée à La Roche-sur-Yon, l'équipe de téléassistance de l'ADMR assure une permanence d'écoute 24 h / 24 7 jours sur 7, ainsi que l'installation, la maintenance et le dépannage du matériel à domicile.

Contact : [fontenayvsa@admr85.org](mailto:fontenayvsa@admr85.org)

02 51 44 37 85

### **Le service de livraison de repas à domicile ADMR**

L'ADMR propose un service de livraison de repas à domicile, préparés avec des produits frais principalement issus du Grand-Ouest, livrés directement à domicile 2 à 3 fois par semaine et rangés selon la demande du client. Les repas sont composés par une diététicienne (menus spécifiques sont possibles sur demande).

Contact : [fontenayvsa@admr85.org](mailto:fontenayvsa@admr85.org)

02 51 44 37 85

### **Le service d'aide aux aidants ADMR**

L'association ADMR Aide aux Aidants qui a pour but de délivrer un service de répit à domicile pour tous ceux qui ont en charge un enfant, un parent malade ou fragilisé par l'âge.

Une personne de confiance prend le relais auprès de votre proche à tout moment de la journée et de la nuit. Les interventions sont à la carte :

- en journée (à partir de 3 heures consécutives minimum),
- de nuit,
- ou 24h/24 durant un week-end, une semaine ou plus
- ponctuellement ou de façon régulière

Contact : [bulledair@admr85.org](mailto:bulledair@admr85.org)

02 51 44 11 55

Les associations ADMR recrutent ! Retrouvez l'ensemble de nos métiers, des témoignages de salariés et des offres sur : <https://emplois.admr85.org>

L'ADMR se tient à la disposition des collectivités pour développer des services et répondre au besoin des habitants (micro-crèche, Lieu d'accueil enfant parent, résidence autonomie, EHPAD...)

Contact : [fontenayvsa@admr85.org](mailto:fontenayvsa@admr85.org)

02 52 61 45 68







## ADAMAD

Prendre soin et bien plus

## L'ADAMAD

### Prendre soin et bien plus

L'ADAMAD (Association Départementale d'Accompagnement et de Maintien À Domicile) à but non lucratif est implantée sur le territoire Vendéen. Elle développe plusieurs activités : le soin à domicile, l'aide à domicile, l'hébergement temporaire et l'accueil de jour, le portage de repas. Elle dispose également d'une équipe spécialisée Alzheimer (ESA), d'une équipe d'appui en adaptation et réadaptation (EqAAR) et d'un service d'aide aux familles.

#### LES SERVICES DÉPARTEMENTAUX

**Équipe spécialisée Alzheimer (ESA) :** intervient, sur prescription médicale, auprès des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou apparentée et de leur entourage. Les assistants de soins en gérontologie et les ergothérapeutes, sous la responsabilité d'une ergothérapeute coordinatrice, dispensent des séances de réhabilitation et d'accompagnement.

**Pour tout renseignement : 02 51 94 99 50 - esa@adamad.fr**

- **Équipe d'Appui en Adaptation et Réadaptation (EqAAR) :** offre un accompagnement personnalisé à domicile aux personnes fragiles de plus de 60 ans qui souhaitent continuer à vivre chez elles.

Les ergothérapeutes, diététiciennes et psychologues, sous la responsabilité d'une ergothérapeute coordinatrice, conseillent sur l'adaptation du domicile et l'alimentation et proposent un accompagnement psychologique.

**Pour tout renseignement : 02 51 62 41 26 - eqaar@adamad.fr**

#### SUR LE SECTEUR DU SUD VENDEE, NOUS VOUS PROPOSONS LES SERVICES SUIVANTS

- **Service d'aide à domicile :** accompagnement à la vie quotidienne tel que le ménage, le repassage, l'entretien du linge, l'aide à la cuisine et à la prise des repas, l'aide à la toilette, à l'habillage, au lever et au coucher, l'aide aux déplacements, les courses, les petits travaux de couture, le jardinage, l'entretien des extérieurs. Nous proposons à nos bénéficiaires un suivi personnalisé avec une possibilité de prise en charge financière des prestations.

- **Service de soins infirmiers à domicile (SSIAD) :** assure des soins d'hygiène et de confort sur prescription médicale en vue de :
  - Contribuer au maintien des personnes à domicile ;
  - Soutenir les aidants qui accompagnent une personne dépendante ;
  - Retarder les atteintes dues au vieillissement et/ou à la maladie ;
  - Faciliter le retour à domicile après une hospitalisation.

Les soins sont pris en charge par la Caisse maladie de l'assuré. Les personnes accompagnées gardent le libre choix de leurs intervenants ; médecin, infirmier.

- **Portage de repas :** les services de livraison de repas de l'ADAMAD offrent une alimentation saine, variée et équilibrée, qui respecte les besoins nutritionnels et les régimes alimentaires de chacun. Nos repas sont cuisinés localement par des partenaires, professionnels de la restauration.



**Secteurs : Fontenay-le-Comte, Luçon, L'Aiguillon-la-Presqu'île** Pour tout renseignement : **02 51 51 14 01 - contact.sv@adamad.fr**



#### INFORMATIONS PRATIQUES

**ADAMAD SUD VENDEE**  
**43 rue Chamiraud**  
**85200 Fontenay-le-Comte**  
**02 51 51 14 01**  
 adamadsudvendee@adamad.fr

#### HORAIRES D'OUVERTURE

Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h  
 Et de 14 h à 17 h

## LE NID DES AIDANTS

### Une aide aux aidants sur votre commune



**Aurélié LECAMUS**  
Coordinatrice PFAR Sud Vendée

**06 08 34 71 01**

[pfr.sudvendee@lna-sante.com](mailto:pfr.sudvendee@lna-sante.com)  
[www.leniddesaidants.fr](http://www.leniddesaidants.fr)

### Notre mission

vous **accompagner**  
et vous **soutenir** au quotidien !



Financé et labellisé par l'ARS, les plateformes d'accompagnement et de répit ont pour vocation d'accompagner le proche aidant (conjoint, enfant,...) accompagnant une personne atteinte d'une maladie neurodégénérative (Alzheimer, Parkinson...) en perte d'autonomie à domicile.

Leurs missions sont définies par l'ARS (soutien, information, animation et formation). Elles sont systématiquement adossées à un accueil de jour.

Leurs porteurs sont donc variables (EHPAD, CCAS, Hôpitaux...). Les pays de la Loire comptent à ce jour 9 plateformes labellisées par l'ARS.



**CONTACT : 06 08 34 71 01**  
[pfr.sudvendee@lna-sante.com](mailto:pfr.sudvendee@lna-sante.com)

## FAVEC : association départementale des Conjoints Survivants et parents d'orphelins

Nous sommes un lieu d'accueil où le caractère humain des relations est prioritaire, où le conjoint survivant se sent écouté, aidé par des responsables qui ont traversé la même épreuve.

Notre association départementale a pour but :

- **Défendre les droits** des personnes en situation de veuvage ;
- **Les aider** dans leurs démarches administratives ;
- **Les représenter** auprès des Pouvoirs publics afin de faire évoluer une législation actuellement défavorable.

**CONTACT : 10 bis, rue Haxo – la Roche-sur-Yon - 02 51 37 03 14**

Responsables pour le secteur de Luçon/Fontenay-le-Comte : Etiennette GRÉAU et Aline BAROTIN



Si vous êtes concerné, n'hésitez pas à nous rejoindre afin de faire nombre pour défendre nos acquis, nous renseignons les personnes gratuitement.

Des personnes sont assurées sur tous les secteurs de Vendée.

Sur le plan départemental, permanences de 10h à 17 h et le samedi sur rendez-vous.

Déplacement à domicile pour les personnes ne pouvant se déplacer



## Association Valentin Haüy

**L'Association Valentin Haüy Représente et regroupe près de 200 personnes aveugles et malvoyantes sur le département de la Vendée.**

### Objectifs

- Rompre l'isolement par des rencontres amicales et des activités diverses
- Faciliter l'autonomie dans la vie quotidienne
- Accéder à la vie sociale et culturelle

### Actions

- Soutien moral, aide aux démarches administratives
- Fourniture de matériel d'usage courant muni d'une synthèse vocale
- Apprentissage de l'écriture et de la lecture Braille
- Mise à disposition d'une bibliothèque sonore
- Edition du « Point Lumineux », journal sonore trimestriel sur CD
- Apprentissage du maniement des outils informatisés équipés d'un navigateur vocal (3 tuteurs)
- Soutien aux personnes pouvant se réinsérer dans le monde du travail
- Participation aux réunions de travail sur l'accessibilité des espaces publics et administratifs et du transport des personnes handicapées
- Rencontres amicales (loisirs, voyages culturels) avec les équipes d'animation
- Activités culturelles (théâtre en audiodescription, visites musées), ludiques et sportives (pétanque adaptée, piscine, randonnée, bricolages, sophrologie...)
- Soutien au centre de distribution de travail à domicile pour le paillage et le cannage des sièges (dépôt à l'AVH).



Avec les aveugles et les malvoyants

Agir pour l'autonomie

## Voyants

### Nous avons besoin de votre concours

Pour faire connaître notre association à toutes les personnes non et malvoyantes, y compris dans les maisons de retraite ou foyers logements.

Pour contribuer à l'animation d'un secteur départemental :

- Accompagner, conduire nos membres à leurs rencontres AVH
- Donner votre voix pour enregistrer des livres sur support audio

**Association Valentin Haüy - Comité de Vendée –**  
Résidence Les Eraudières Bât.1  
3 rue Savary de l'Epineraye – BP 639 - 85016 La Roche-sur-Yon cedex

Tél : 02 51 37 22 22

Courriel : [comite.vendee@avh.asso.fr](mailto:comite.vendee@avh.asso.fr)

Site internet : <http://larochesuryon.avh.asso.fr>

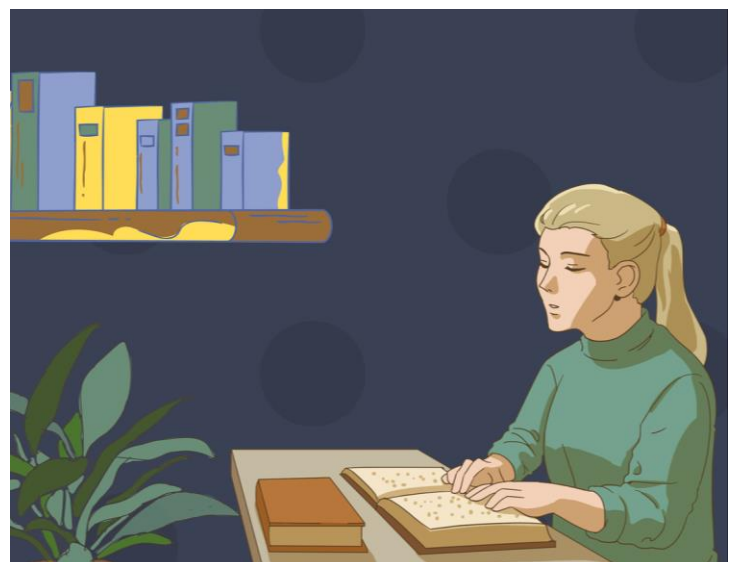
Page Facebook :

<https://www.facebook.com/Valentinhauylarochesuryon>

Page Instagram :

<https://www.instagram.com/associationvalentinhauy>

**Permanences du lundi au vendredi  
de 13h30 à 17h00**



## LES SAPEURS-POMPIERS

Deux centres de secours interviennent sur la commune de St-Hilaire-des-Loges Le Centre d'Incendie et de Secours de la Vallée-de-l'Autize est composé de 16 Hommes et 12 femmes sapeurs-pompiers volontaires.

Cette année encore, ces hommes et ces femmes ont été sollicités à de nombreuses reprises pour vous venir en aide.

Tu as entre 18 et 55 ans, une activité qui te libère du temps (temps complet, mi-temps, partiel, posté, de nuit, saisonnier, étudiant...), tu veux te sentir utile, rejoindre une équipe motivée, protéger et aider ta commune alors contacte-nous!!



**SAPEUR-POMPIER,  
C'EST POUR VOUS AUSSI !**

**REJOIGNEZ-NOUS !**

Centre d'incendie et de secours de  
**XANTON-CHASSENON**

Contactez-nous :

☎ 06 19 60 70 39

✉ [fabrice.dellevedove@sdis-vendee.fr](mailto:fabrice.dellevedove@sdis-vendee.fr)

[www.sdis-vendee.com](http://www.sdis-vendee.com)



<b>Chef de centre</b>	
Adjudant DELLE VEDOVE Fabrice	06 19 60 70 39
<b>Adjoints</b>	
Adjudant-chef BRISSEAU Sébastien	06 25 70 39 71
Caporal BURCELOT Émilie	06 89 53 74 44





## LES SAPEURS-POMPIERS

Deux centres de secours interviennent sur la commune de St-Hilaire-des-Loges. Voici une présentation du centre de secours de Foussais-Payré.

L'équipe des Sapeurs-Pompiers de Foussais-Payré se compose de 20 Sapeurs-Pompiers volontaires. Nous avons en moyenne 200 interventions à l'année essentiellement sur les communes de notre secteur de premier appel (Foussais-Payré, Puy-de-Serre, Faymoreau, Marillet, une grande partie de la commune de St-Hilaire-de-Voust, et une partie nord de la commune de St-Hilaire-des-Loges).

Si vous voulez des renseignements pour rejoindre notre équipe n'hésitez pas à nous contacter

Chef de centre	
Lieutenant François RAGOT	06 16 47 02 84
Mail : francois.ragot@sdis-vendee.fr	
Facebook : amicale des sapeurs-pompiers de Foussais-Payré	

**Ceci n'est pas un démarchage**

0 800 112 112  
Appel entrant

C'est le centre opérationnel des sapeurs-pompiers de la Vendée qui vous appelle

Les numéros d'appels des secours ne changent pas : **18** ou **112**





## CENTRE SOCIOCULTUREL « Le Kiosque »

Le Centre Socioculturel « le Kiosque » bien que situé sur la commune de Benet œuvre en direction des habitants de toute la communauté de communes Vendée-Sèvre-Autise.

Avec la commune de St-Hilaire-des-Loges un partenariat riche s'est noué au fil des années. C'est donc avec plaisir que vous allez pouvoir retrouver des membres de l'équipe du Kiosque, dans votre commune, pour des activités de loisir, plusieurs actions ou activités vous sont proposées :

### La médiation numérique :



Angélique Ribreau, animatrice numérique, se déplace et vous accueille dans votre commune, les jeudis sur rendez-vous, pour vous accompagner dans vos démarches sur Internet, répondre à vos questions techniques sur votre ordinateur, téléphone ou tablette. Mais aussi pour rechercher des informations sur un site, CAF, Carsat, Impôt, Pôle emploi... apporter un appui pour réaliser des téléprocédures (du type déclaration CAF, changement d'adresse, déclaration d'impôts...).

Par exemple, sur le site de France Titres (ANTS), les démarches concernant la pré-demande de carte d'identité, les passeports, les permis de conduire et les cartes grises. Ou encore France Travail pour une inscription en ligne ou une actualisation. Angélique pourra également vous accompagner sur votre dossier retraite (inscription en ligne, informations sur votre relevé de carrière) etc...

Angélique aide à la compréhension des informations et à la constitution de dossiers administratifs. N'hésitez pas à la solliciter !

C'est gratuit !

Pour plus de renseignements, contacter votre mairie. Vous pouvez également contacter directement Angélique au 06 42 88 71 60 ou à l'adresse suivante : [animationetmediation@gmail.com](mailto:animationetmediation@gmail.com).

### Les ateliers ouverts informatiques :



Les ateliers ouverts informatiques sont des temps libres où vous pouvez venir avec vos outils numériques (ordinateur, smartphone, tablette). Ce sont aussi des temps d'accueil conviviaux où l'on se rencontre et où on se

retrouve.

Il peut être consacré à l'utilisation de votre ordinateur (mails, tris et classements des photos, recherches...). Vous pouvez être aidé ou même aider une autre personne en fonction de vos compétences, il est possible d'apporter son propre matériel, mais nous en avons également à disposition si nécessaire. Retrouvez Nicolas, les **Mardis de 14h30 à 16h00** . Adhésion au kiosque + atelier 10 € l'année.

### Les ateliers Remue-méninges :

Nathalie est de retour pour vous proposer les ateliers remue-méninges...Tous les jeudis, de 10h à 12h, venez jouer avec les mots, les chiffres, résoudre des énigmes, faire des exercices ludiques dans la joie et la bonne humeur pour vous aider à entretenir votre mémoire et à garder la forme intellectuelle. Plaisir garanti...



### Repair café :



Tous les deux mois, votre rendez-vous réparation en tout genre...

Prenez note des prochaines dates, et retrouvez les réparateurs et réparatrices !

Et enfin, ouvrez bien l'œil, vous croiserez sûrement notre nouveau véhicule sur les routes ou la place de votre commune. Il s'agit **d'un camping-car** qui ira à la rencontre des jeunes, mais aussi des moins jeunes afin d'apporter à celles et ceux qui le souhaitent les **informations, documentations et petites activités** que l'on retrouve au **Centre Socioculturel** qui se situe à Benet. **Vous ne pouvez pas venir jusqu'à nous...nous venons jusqu'à vous !** N'hésitez pas à venir rencontrer nos équipes, à nous contacter, nous sommes à votre écoute.

### Horaires

Lundi : 9h/12h – 14h/18h30

Mardi : fermé – 14h/18h30

Mercredi : 9h/12h – 14h/18h30

Jeudi : 9h/12h – 14h/18h30

Vendredi : 9h/12h – 14h/18 h

Samedi : 10h/12h30 le dernier de chaque mois

### Centre Socioculturel « Le kiosque »

13 rue de la Cure

85 490 Benet

0251873776

[Kiosque85@gmail.com](mailto:Kiosque85@gmail.com)

Pour plus de renseignements scannez moi !





## MISSION LOCALE SUD VENDEE

### JEUNES 16 – 25 ans

#### La Mission locale, c'est quoi ?

C'est une aide, une écoute pour les jeunes.

#### La Mission locale, c'est qui ?

C'est aussi une équipe qui accompagne et aide les jeunes de 16 à 25 ans, sortis du système scolaire, résidant dans le Sud Vendée, quelle que soit leur situation et leur niveau scolaire.

#### Venir à la Mission Locale ?

Pour travailler son projet professionnel, l'accès à la formation, l'orientation, l'aide à la recherche d'emploi, l'aide aux démarches et l'accès aux droits, l'accès au logement, rencontrer d'autres jeunes, travailler sa mobilité, sa santé, sa vie sociale...

#### Comment ?

En prenant rendez-vous avec un.e conseiller.e, vous serez accueilli avec bienveillance pour un conseil, une aide ou un accompagnement personnalisé.

#### Où ?

Un lieu près de chez vous avec ses 15 lieux d'accueil ! Nos permanences sur tout le territoire du Sud Vendée nous permettent d'avoir une proximité avec tous les jeunes.

#### Nos nouveautés

- Dès maintenant : des protections menstruelles et des produits d'hygiène pour les jeunes de notre territoire qui en ont le besoin
- Le 7 février : participation au forum de l'Emploi Saison Formation, organisé par Vendée-Grand-Sud
- Le 19 février : organisation du Forum de l'Emploi Saisonnier sur l'Aiguillon la Presqu'île
- Le 16 avril : organisation du Forum de l'Emploi Saisonnier sur Luçon
- Tout au long de l'année, des visites d'entreprises et RDV intérim organisés par la mission locale pour les jeunes



#### **Pour plus d'informations :**

Tél : 02 51 51 17 57

[contact@mssv.fr](mailto:contact@mssv.fr)

47 Rue André Tiraqueau

85200 Fontenay-le-Comte

[www.missionlocalesudvendee.fr](http://www.missionlocalesudvendee.fr)

## MULTI SERVICE SUD VENDEE



**GROUPE M'SV RECRUTE**

**AU SERVICE DES PARTICULIERS ET DES PRO**

✓ des OFFRES D'EMPLOI et un SUIVI sur mesure 🙌

✓ L'équipe du Groupe Multi'Service Sud Vendée vous accompagne dans vos recrutements pour des remplacements, des travaux saisonniers, du service à la personne...

MSSV : 2 Bld Du Guesclin ■ 85200 FONTENAY-LE-COMTE ■ 02 51 69 39 39 ■ [accueil@groupe-mssv.fr](mailto:accueil@groupe-mssv.fr) ■ [www.mssv.fr](http://www.mssv.fr)

## Etat-civil arrêté à la date du 19 décembre 2024

Note : Connaissance des décès uniquement lorsque la personne est domiciliée ou inhumée sur la commune.  
Naissances et mariages publiés uniquement si le formulaire d'autorisation de publication est retourné complété.

### Naissances

MARTIN Emy	16 décembre 2023	SIMONNEAU MARTINEZ Noélie	6 août
ROCHETEAU Jules	7 mars	MOINARD Maria	12 septembre
PERROTIN GATINEAU Athanase	22 avril	PROTEAU Gabriel	4 octobre
THIBAUD Lexie	8 mai	BALLET Anaëlle	14 novembre
BITARD FONTENEAU Martin	24 mai	SEYCHELLES Amalaya	27 novembre
RENOUX Maya	1 <sup>er</sup> juin	HINEUX Adèle	9 décembre

### Mariages

MENANTEAU Marina et METAY Christophe	20 janvier
CARTRON Héloïse et DROULOT Tom	25 mai
FALLOURD Béatrice et BARAUD Thierry	15 juin

### Décès †

DERYCKER Dominique	28 déc.2023	BERNIER Maurice	11 juillet
GOICHON Michel	6 janvier	GUILLOT Vve CHARRIER Renée	17 juillet
DELAMARD Gérard	9 janvier	GUÉGAN Vincent	22 juillet
BOUILLAUD Vve LETARD Odile	22 janvier	BERTRAND Patrice	28 juillet
GAUTIER André	10 février	BEURAIN Jean-Jacques	16 août
SABOUREAU Patrick	12 février	SAUSSEAU Vve AUGER Hélène	9 septembre
PAIN Jean-Michel	23 février	RENARD ép. MINIER Jacqueline	12 septembre
OLIVIER Vve RENOUE Henriette	25 février	LARDY Raymond	17 septembre
LAEVENS Claude	29 février	BERNIER Vve BONNET Simonne	24 septembre
POPINET Vve THIBAUD Gisèle	21 mars	MAZURE ép. CHATELLIER Solange	24 septembre
CHATELLIER Vve MASSÉ Gabrielle	21 mars	NORMAND Vve SOULARD Jeannine	30 septembre
LABBÉ Jacky	26 mars	ROCHER Vve BOUCHER Elise	30 septembre
CANTET Michel	15 avril	TILLARD Vve DELAMARD Thérèse	6 octobre
ROYER Vve GICQUEAU Jeanne	19 avril	COLETTA Claude	7 octobre
RAULT Jean	3 mai	NOUZILLE Vve NAUDON Suzanne	15 octobre
VOISIN Jackie	5 mai	BENOIT Vve CAILLAUD Huguette	3 novembre
MOREAU Vve PAILLAT Rolande	6 mai	BOISUMEAU Gabriel	5 novembre
RENOU Pierre	21 mai	GAUTRONNEAU André dit Bibi	26 novembre
OUVREARD Simone	24 mai	RONDARD Jean	26 novembre
BOULEAU Thierry	24 mai	CASTEX Vve FAVREAU Marie-France	27 novembre
TAILLEFAIT Vve BAUDOIN Marie	30 mai	ALVAREZ André	28 novembre
GRELLIER Jean	19 juin		
BELLINI Bruno	11 juillet		



# HÉBERGEMENTS

## CHAMBRES D'HÔTES ET MEUBLÉS



Typem	Capacité (nb. de personnes)	Nom	Label	Téléphone	e-mail
Chambres d'hôtes	9	CHAMBRES D'HÔTES LE TILLEUL	Gîtes de France 3 épis	06 19 31 83 60	<a href="mailto:letilleul85240@orange.fr">letilleul85240@orange.fr</a>
Meublé	6	CHATEAU LE RETAIL	Meublé de Tourisme 4 étoiles	-	<a href="mailto:pauline@chateauleretail.com">pauline@chateauleretail.com</a>
Meublé	3	CHEZ PATOU	Super hôte Airbnb	07 88 71 18 42 02 51 52 25 40	<a href="mailto:patricia.cougne@orange.fr">patricia.cougne@orange.fr</a>
Meublé	8	LA BIOCHÈRE	Super hôte Airbnb	-	<a href="mailto:patrick.giron@ewetel.net">patrick.giron@ewetel.net</a>
Meublé	12	LA MAISON JAUNE	Meublé de Tourisme 3 étoiles	02 51 52 19 28	<a href="mailto:potet.france@wanadoo.fr">potet.france@wanadoo.fr</a>
Meublé	5	LE FOURNIL	Clévacances 3 épis	06 76 72 59 40	<a href="mailto:claud.bailly0312@orange.fr">claud.bailly0312@orange.fr</a>
Meublé	3	LE LAVOIR	Gîtes de France - meublé de tourisme 3 épis - 3 étoiles	06 13 99 04 83 09 52 33 16 40	<a href="mailto:gite.auger@free.fr">gite.auger@free.fr</a>
Meublé	6	LE VIVIER DES LOGES LA ROSERAIE	Gîtes de France 3 épis	06 66 98 74 14	<a href="mailto:natacha.ferrari75@gmail.com">natacha.ferrari75@gmail.com</a>
Meublé	2	LE VIVIER DES LOGES L'OLIVERAIE	Gîtes de France 3 épis	06 66 98 74 14	<a href="mailto:natacha.ferrari75@gmail.com">natacha.ferrari75@gmail.com</a>
Meublé	14	LES TROIS MOULINS	Gîte - Airbnb	06 14 70 80 44	<a href="mailto:smets.olivier@orange.fr">smets.olivier@orange.fr</a>
Meublé	10	8 rue Bas de Bonneuil	Gîte	02 51 28 43 98	<a href="http://www.vendeeholidaycottages.com">www.vendeeholidaycottages.com</a>
Meublé	6	PLACE DE L'ÉGLISE	Appartement - Airbnb	06 21 03 42 04	<a href="mailto:maryline.lopes@look-beaute.fr">maryline.lopes@look-beaute.fr</a>

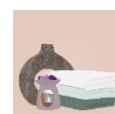


## SANTE



<b>AMBULANCES THOMAS</b>	Ambulances, taxi	2 bis, ruelle de la Poste	02 51 52 13 88
<b>CENTRE de SOINS INFIRMIERS</b>	Infirmiers	16, rue Léon Bienvenu	02 51 52 10 96
<b>LETTIER &amp; BOUE-BERNARD</b>	Kinésithérapeutes	12, rue de la Belle Etoile	02 51 52 13 78
<b>PHARMACIE DES HALLES</b>	Pharmacie	33, rue Léon Bienvenu	02 51 52 10 22
<b>VANTARA Célia</b>	Médecin gériatre	3, rue de la Belle Etoile	02 52 53 10 71

## ESTHÉTIQUE, SOINS, BIEN-ÊTRE



<b>LE HOME 5</b>	Salon de coiffure mixte - Barbier	5, rue Léon Bienvenu	02 51 52 28 85
<b>BRANCHU Fabrice</b>	Psychothérapeute	20, rue Léon Bienvenu	06 19 35 62 61
<b>LD COIFF'</b>	Salon de coiffure mixte	1, rue de la Belle Etoile	02 51 52 12 52
<b>LES BIJOUX DE ZAZA</b>	Bijoux, Massages, Aromathérapie, Reiki	1, rue du Ruisseau, La Couture	06 13 58 94 48
<b>LOOK BEAUTE</b>	Institut de Beauté	3, rue Léon Bienvenu	02 51 69 55 32
<b>MADAM'TATTOO</b>	Salon de tatouage pour les femmes	6, la Jaubretière	06 81 30 97 65
<b>OSMOSECONSULTANTS</b>	Psychothérapies brèves - coaching	Les Jonchères	06 17 70 11 28
<b>SO'COLOR</b>	Styliste onguilaire, bijoux, bougies, savons	6 rue du Docteur Bon	06 73 82 18 74

## LOISIRS, ARTISTES, ÉVÉNEMENTIEL



<b>L'ECOLE DU CHEVAL</b>	Centre équestre	4, rue des Muriers, Serzais	02 51 52 13 71
<b>MUSICSTAR</b>	Animation & événementiel	6, rue de l'Ecole , la Doit	06 04 02 36 79
<b>VIRGIN'ARTS</b>	Photographe, infographiste	91, rue de l'Octroi	06 86 78 51 45

## ADMINISTRATIF : BANQUES, ASSURANCES, NOTAIRE, CARTOGRAPHE



<b>CREDIT AGRICOLE</b>	Banque	15, place du Champ de Foire	02 28 97 55 84
<b>CREDIT MUTUEL</b>	Banque	4, rue du Docteur Bon	02 51 52 16 18
<b>DE BRUN</b>	Cartographe	13, rue du Puits, La Prouillère	02 51 52 25 38
<b>MUTUELLE DE POITIERS</b>	Assurances	7, place du Champ de Foire	02 51 52 12 41
<b>PROT Charlie</b>	Notaire	72, rue St Etienne des Loges	02 51 52 16 66
<b>R.L. assistante</b>	Secrétaire indépendante	39 route de Mont	02 33 24 13 80



## ARTISANS, ENTREPRISES DU BATIMENT

<b>AUTOMATIC</b>	Portails automatiques	9, rue de la Chapelle, Bretet	02 51 52 17 28
<b>BAPTISTE CONSTRUCTION</b>	Maçonnerie	2, rue de la Bonnette	02 51 53 08 95
<b>BFG CONSTRUCTION</b>	Maçonnerie générale	6 rue du Docteur Bon	06 69 92 21 21
<b>CRESENVILLE Sonia</b>	Tailleur, graveur sur pierre	5, rue de la Chapelle, Beauregard	02 51 52 23 16
<b>DARDENNES</b>	Peinture, revêtements sol et murs...	4 rue Charles Fradin	06 52 50 30 57
<b>DECOSUD KOLOR</b>	Peinture et décoration	1, la Vieille Vergne	06 68 62 25 30
<b>FAUTEUILS ET PLUMES</b>	Tapiserie d'ameublement et réparation de mobilier	4, impasse de Chantegros	06 46 19 82 75
<b>F.C.T.P. 85</b>	Travaux de terrassement courants et préparatoires	6 la Jaubretière	06 43 64 67 49
<b>GUITTON Christophe</b>	Dépannage et vente tous électroménagers, TV	La Doit	06 16 96 91 50
<b>L'AGE DE PIERRE</b>	Tailleur de pierres	10, rue de l'Ecole, La Doit	06 09 62 59 79
<b>LEGERON Jean-Michel</b>	Electricien	14, rue de l'Ecole, La Doit	02 51 52 11 13
<b>LOUAULT Denis</b>	Elagueur	La Vieille Chèvre, 2 Lessert	06 87 50 34 39
<b>MANON LARGEAU EI</b>	Jardinière - paysagiste	1 rue de la Prouillère	06 59 25 13 04
<b>MARCARTY MENUISERIE</b>	Menuiserie	14, route de Coulonges	06 86 89 31 95
<b>MENUISERIE GRELLIER</b>	Menuiserie	1, impasse de la Bonnette	02 51 52 17 02
<b>NONNA SERVICES</b>	Entretien, fleurissement sépultures		06 14 97 28 78
<b>SEAC GUIRAUD</b>	Produits en béton	La Bonnette	05 34 40 90 00
<b>TB CHARPENTE</b>	Charpente, construction bois	17, chemin de la Gruzelette	06 31 21 68 22
<b>TDG</b>	Serrurerie – Métallerie –conception de machines	4 bis la Bonnette	02 51 52 94 88

## GARAGES, VEHICULES

<b>FRANSSEN loisirs</b>	Remorques et camping-cars	ZA Le Fief aux Moines	02 51 52 26 57
<b>GARAGE DE L'OCTROI</b>	Garage auto	99, rue de l'Octroi	02 51 52 16 11
<b>MOTOCULTURE DES LOGES</b>	Motoculture de plaisance, voitures sans permis	4, rue des Vignes Franches	02 51 87 23 81

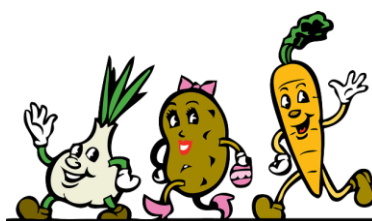


## COMMERCES ALIMENTAIRE, VENTE DIRECTE, RESTAURATION, BAR

<b>LE SAINT HILAIRE</b>	Café, bar	1, rue Léon Bienvenu	09 67 20 93 69
<b>BOULANGERIE MARIE ET VIVIEN</b>	Boulangier pâtissier	3, place du Champ de Foire	02 51 52 18 57
<b>EARL CHAIGNEAU-DAVY</b>	Vente directe de viande à la ferme	31, rue de l'Ancien Bourg	02 28 13 98 37
<b>EARL LA METAIRIE</b>	Apiculteur - vente de miel	3, impasse de l'Autise, Chavagné	03 13 02 60 57
<b>EARL LE PRÉ AUX CHÈVRES</b>	Vente directe distributeur lait cru de vache	Carrefour du Lion d'Or	06 12 28 25 40
<b>FOOD TRUCK DÉLICES DU MÉKONG</b>	Cuisine asiatique, plats à emporter	2, rue Aimé Marsaud	06 66 22 80 80
<b>FOOD TRUCK DELICES</b>	Burgers à emporter (les mardi semaines paires de 18h30 à 20h30)	Place du champ de foire	07 88 31 57 90
<b>GAEC FRANCHAVET</b>	Vente directe de viande à la ferme	Franchavet	05 49 06 21 17
<b>MOLLIENS Maritchu</b>	Rôtisserie (sur le marché le vendredi matin)	Place du champ de foire	06 32 54 21 93
<b>LE PETIT TAUGONNAIS</b>	Fromager bio (sur le marché le vendredi matin)	Place du champ de foire	09 84 27 80 67
<b>LES VERGERS GAZEAU</b>	Fruits et légumes	2, Inzais	02 51 30 53 76
<b>VEILLAT Anthony et Lydie</b>	Fruits et légumes (sur le marché le vendredi matin)	2, rue des Hauts de Chavagné	06 45 15 08 60
<b>VIVAL</b>	Supérette, relais pressing	11, place du Champ de Foire	02 51 50 56 50

## AUTRES COMMERCES

<b>LE CASTEL</b>	Tabac-Presse	19, place du Champ de Foire	09 81 79 89 82
<b>LE JARDIN DES LOGES</b>	Fleuriste	2, rue de l'Octroi	02 51 52 26 85
<b>LES JARDINS D'AVRIL</b>	Production horticole	4, chemin de Cougoulette	06 82 19 54 47





# CALENDRIER 2025 DES FÊTES ET MANIFESTATIONS

## JANVIER

16	A.G.A.F.N	Les Halles
18	Repair Café	Préau
24	Vœux du Maire	Les Halles
25	A.G. Riverains d'Autize	Salle A. Marot
26	Jeux de société - OGEC	Les Halles
31	Portes ouvertes	Ecole Saint-Louis
31	Portes ouvertes	Groupe scolaire

## FEVRIER

1er	Spectacle musical – Fest'Hilaire	les Halles
8	A.G. Pétanque Hilaïroise	Salle A. Marot
21	A.G. Fest'Hilaire	Les Halles
23	Concert FA SI l'accordéon	Les Halles

## MARS

4	Photos Gougnard	Les Halles
7	Loto (APE)	Saint-Pompain
8 et 9	Expo peinture – Fest'Hilaire	Les Halles
8	Ouverture de la truite	Rivière L'Autise
15	Repair Café	Préau
14 au 16	Les Planches Hilairantes	Les Halles
21 au 23		

## AVRIL

13	Concours pêche à la truite	L'étang de Mont
21	Tournoi de Pâques	Stade
26	Pétanque Hilaïroise	Stade
27	Marché de la Saint-Louis	Ecole Saint-Louis

## MAI

4	Fête du village – Fest'Hilaire	La Pompe
8	Cérémonie commémorative	Parvis de la Mairie
11	Randonnée – Sabots d'Hilaire	Mervent-Vouvant
17	Repair Café	Préau
23	Démonstration utilisation défibrillateurs	Champ de Foire
24	Apéro concert - APE	Les Halles/la Pompe



\*A.G. : assemblée générale

Le calendrier a été établi avec les dates qui nous ont été communiquées. Pour les autres manifestations, se référer au panneau lumineux et au site internet de la commune



## JUIN

3	Photos Gougnard	Les Halles
14	Les 50 ans de la Moulinotte	EHPAD La Moulinotte
14	Kermesse	Ecole Saint-Louis
15	Vide grenier - APE	La Pompe
15	Foulées de Fest'hilaire	Les Halles
29	Kermesse – APE	La Pompe

## JUILLET

5	Fête de la Pompe - Béné'jeunes	La Pompe
14	Cérémonie	Parvis de la Mairie

## AOUT

30	Cinéma plein air - Fest'hilaire	Stade M. Fillon
----	---------------------------------	-----------------

## SEPTEMBRE

6	Forum des associations	Salle omnisports
9	Photos Gougnard	Les Halles
13	A.G. Les Bleuets Hilaïrois	Les Halles
13	Triathlon	Stade
27	Véhicules anciens - Fest'Hilaire	Pl. du champ de foire

## OCTOBRE

4	La Rosette - Isagym	Les Halles
12	Marché d'automne - Fest'hilaire	Les Halles
18	Loto EHPAD La Moulinotte	EHPAD La Moulinotte
26	Halloween-OGEC	Les Halles

## NOVEMBRE

8	Repas – Riv. l'Autise	Les Halles
11	Cérémonie commémorative	Les Halles
15 ou 16	Animation biblio	Les Halles
22	Belote - Béné'jeunes	Les Halles
30	Marché de Noël	Parvis de la mairie

## DÉCEMBRE

7	Arbre de Noël-OGEC	Les Halles
---	--------------------	------------

MOTS MÊLÉS



R A L B E A U R E G A R D O I  
 L I U E N N O B N S D E R C L  
 T S U E O C H A V A G N E O C  
 D I E R E L L I U O R P A U E  
 E U O G U O C N O H F K A G R  
 E V I L L E N E U V E M O O E  
 C I M J U A T B D L O E L U I  
 B R E T E T I R U R R I M L T  
 D R E I V I V Y I U O E G E E  
 I W O A R E V N T N S T L T R  
 W I E O G T I U D D D I O T B  
 R O L A E E O O D T O Y G E U  
 S I F L R C R G Y A I O E H A  
 N L M E S U R I C A T T S H R  
 E N I O U H G E Y T R A S M L

*Arty*  
*Cougou*  
*Loges*  
*Prouillère*  
*Couture*  
*Aubretière*  
*Bonneuil*  
*Beauregard*



*Bretet*  
*Chavagné*  
*Doit*  
*Morinière*  
*Cougoulette*  
*Vivier*  
*Lion d'Or*  
*Villeneuve*



## GRANDE VENTE DE LIVRES DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

La bibliothèque organise une grande vente de livres durant tout le mois de Mars au profit de l'Association Vendéenne de Lutte Contre le Cancer (AVLC).

Cette vente aura lieu au square de la bibliothèque

- les mercredis de 10h à 12h et de 14h à 18h ;
- Les vendredis et samedis de 10h à

12h



Madame le maire et le conseil municipal  
vous invitent à la

# SOIRÉE DES VOEUX

Vendredi 24 janvier 2025  
à 19 h 30 sous les Halles

Nous vous rappelons que **les conseils municipaux sont ouverts à tous !**

**N'hésitez pas à venir y assister !**

Ils sont systématiquement annoncés sur le panneau et affichés à la mairie.

N'hésitez pas à contacter la mairie pour plus d'infos.





Photo : P Cheyrouse

### MAIRIE DE SAINT-HILAIRE-DES LOGES

rue Charles Fradin

85240 SAINT-HILAIRE-DES-LOGES

Tél : 02 51 52 10 23

Mail : <https://www.st-hilaire-des-loges.fr/>

Réseaux : Facebook, Instagram  



### ACCUEIL DU PUBLIC

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :  
de 09h00 à 12h30 & 13h30-17h00

Mercredi : de 09h00 à 12h30

Samedi : de 09h00 à 12h00

*1er et 3ème samedis du mois uniquement*